

INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES PECHES MARITIMES
Rue de l'île d'Yeu - Boite postale 1049 - 44037 Nantes cedex

REFLEXION SUR LES BESOINS EN MATIERE DE RECHERCHE
SUR LES PECHES ET LES CULTURES MARINES

COMPTE RENDU DES RÉUNIONS
DES 13 ET 14 SEPTEMBRE 1982
ISTPM NANTES

REFLEXION SUR LES BESOINS EN MATIERE DE RECHERCHE

SUR LES PECHEES ET LES CULTURES MARINES

INTRODUCTION

La recherche halieutique se trouve à un tournant lié au besoin largement ressenti d'une nouvelle approche. Les contraintes qui pèsent sur les activités de pêche sont désormais reconnues, notamment les limites de la ressource et des possibilités de production qui engendrent des conflits de plus en plus aigus. Les solutions imaginées dans le passé, tels de simples systèmes de contingentement des captures (quotas), sont apparues comme très insuffisantes. Des questions qui avaient été reléguées au second plan - comme l'impact des variations de l'environnement sur l'état des stocks, leur recrutement ou leurs variations à long terme - revêtent désormais une importance grandissante, car elles affectent fortement les stratégies possibles d'exploitation des ressources.

Ce qui est vrai de la pêche l'est aussi de la conchyliculture. Des problèmes ont été posés par les épizooties et les limites des capacités biotiques des bassins conchylicoles. L'expérience a prouvé l'absence des connaissances nécessaires pour assurer la consolidation puis le développement de ce secteur. L'expansion de la mytiliculture amène elle aussi des questions auxquelles il n'est pas répondu actuellement.

Pour mieux réorienter la recherche en fonction des besoins, une réflexion a donc été conduite par grands secteurs géographiques, pour serrer de plus près les réalités. Avant toute chose, un bilan a ainsi été établi, qui brosse à grands traits le portrait des activités halieutiques et conchylicoles sur sept grands secteurs (Méditerranée, golfe de Gascogne, Manche ouest, sud Mer du Nord-Manche est, nord Mer du Nord-ouest Ecosse-ouest Irlande,

Mer Celtique-Mer d'Irlande enfin, et grande pêche) en attendant les conclusions de deux groupes (DOM TOM et thon tropical) qui n'ont pas pu encore se réunir. Leur réflexion a été complétée par celle d'un groupe non géographique, chargé des problèmes de traitement des produits et de commercialisation.

Le but essentiel de l'exercice était de jeter les bases d'une nouvelle orientation de la recherche, par une meilleure compréhension des problèmes et perspectives. Un canevas avait ainsi été proposé aux groupes régionaux dont la trame est fournie en annexe (annexe 1).

Il leur était demandé avant tout un bilan, qui constitue aussi une analyse des structures. Il était également demandé de dépasser ce à quoi la majorité des participants était la mieux préparée, l'analyse biologique des ressources, pour procéder à une étude globale des pêcheries, en consacrant aux moyens de production et aux exploitants, à leurs pratiques et à leur flexibilité une attention nouvelle.

Une réflexion sur les liaisons entre stocks, métiers et communautés de producteurs était suggérée, car ces liaisons régissent pour une large part la dynamique d'ensemble, expliquent les conflits latents et patents, définissent un ensemble de contraintes. Sur ces bases, une évaluation des perspectives d'avenir était demandée, en identifiant les freins et blocages potentiels.

D'une analyse des connaissances nécessaires pour remédier à ces points faibles, et d'un bilan des connaissances actuelles, il était suggéré dans une dernière étape de déduire des propositions d'orientation, pour une recherche aussi pertinente que possible.

Les réunions des 13 et 14 septembre, dont rend compte le présent rapport, ont permis aux représentants des divers groupes d'exposer les points essentiels des bilans et des perspectives de valorisation. On trouvera en annexe (annexe 3) la substance de ces communications. La discussion sur les réajustements et réorientations de la recherche a ensuite pris place, non sur une base géographique, mais en examinant les problèmes généraux des pêches, en séparant toutefois le devenir des produits après le débarquement et les questions relatives à la conchyliculture. Les conclusions essentielles sont reprises dans ce rapport, qui, outre les rubriques qui viennent d'être mentionnées, isole

quelques réflexions sur le rôle des chercheurs dans l'orientation de la recherche et termine en soulignant l'intérêt des problèmes de formation et d'information¹.

Pas plus que les réunions du 13 et 14 septembre elles-mêmes, ce rapport ne prétend clore la discussion. Il marque simplement un bilan intermédiaire, une étape avant un second niveau de réflexion qui s'opérera cette fois sur une base thématique, les thèmes retenus apparaissent en annexe (annexe 2). Un bilan sera alors à nouveau effectué, avant qu'en soient tirées les conclusions pratiques en terme d'organisation de la recherche, avec l'espoir qu'au delà des rapports et des décisions concrètes immédiates, les échanges de vues aient donné à chacun des participants une vision élargie du champ des activités halieutiques et conchylicoles, qui lui permette de mieux situer et orienter sa propre action. La masse des informations recueillies durant la première étape, que l'on pourra apprécier en se référant aux rapports des différents groupes régionaux, disponibles auprès de l'ISTPM, suggère d'ailleurs que, de façon plus libre et plus diffuse peut-être, la réflexion se poursuive.

Par ailleurs, toutes ces réflexions n'ont pour but que de clarifier la vision des problèmes par les scientifiques, pour mieux confronter cette vision avec celle des autres partenaires, profession et administration. Le choix définitif des orientations de la recherche ne peut venir que de dialogues. La présentation pour les scientifiques de leur appréciation de la situation a pour but de faciliter les échanges.

1 - Le plan adopté dans ce rapport n'est pas strictement celui suivi lors des discussions. Deux groupes thématiques non évoqués ici s'étaient réunis pour traiter des problèmes de statistiques et d'environnement. Leurs conclusions ont été intégrées à celles des autres groupes.

ORIENTATION DES RECHERCHES

A - ROLE DES CHERCHEURS DANS LA DEFINITION DES

AXES DE RECHERCHE

Avant d'entamer l'examen sur les priorités en matière de recherche qui peuvent se déduire de ce survol des pêches et cultures marines, la réunion a discuté des responsabilités respectives de la recherche d'une part, de l'administration et de la profession d'autre part, dans la planification de cette recherche, ainsi que des communications à maintenir entre les trois pôles.

Dans l'autonomie qu'on accorde aux scientifiques pour définir les orientations de leur recherche, deux écueils extrêmes doivent être évités. La totale indépendance les couperait des besoins réels de la société, la passivité leur ferait tout attendre du pouvoir politique en place, de l'administration et de la profession. Cette seconde attitude aurait un premier inconvénient, c'est d'accorder probablement au court terme une place excessive. Par ailleurs, la définition idéale des priorités de recherche supposerait que soient connues la mécanique d'ensemble du système pêche et ses réactions aux interventions de recherche. Tel n'est pas le cas, loin s'en faut. Les optimisations ne pourraient de toute façon se faire qu'avec une certaine appréciation de l'importance relative de différents critères, toujours soumises à discussion et obéissant aux variations politiques.

La définition des priorités doit venir d'une discussion avec le pouvoir politique et l'administration. Les scientifiques disposent d'un ensemble d'informations nécessaires à l'orientation de la recherche. Ils ont notamment acquis la conviction qu'une politique volontariste d'aménagement des pêcheries était opportune pour améliorer l'utilisation des ressources halieutiques et la viabilité économique et sociale des exploitations. En l'absence d'une telle volonté, une partie importante de leurs recherches qui admettait justement l'intervention d'une autorité centrale pour l'amélioration des pêche nationales, perdrait ipso facto de son utilité. Il est donc essentiel que cette idée d'un aménagement des pêcheries soit largement débattue et que son intérêt comme les difficultés d'ordre politique, social, économique et biologique qu'il soulève soient bien appréciés de l'ensemble des partenaires.

Si la discussion des priorités reste ouverte, on peut d'ores et déjà estimer que la recherche halieutique a à répondre -ou plutôt à fournir- des éléments permettant aux responsables de définir une stratégie pour atteindre à court, moyen et long termes, les objectifs fixés à ce secteur d'activité, en préservant des transitions évitant des conflits ou des contraintes excessives. Au cours du passé récent, ces objectifs sont restés relativement stables, même si leur pondération a pu varier dans le temps.

Objectifs internationaux

Gérer le patrimoine international au mieux des intérêts nationaux, en veillant à la préservation de la ressource à long terme.

Objectifs nationaux

Valorisation d'une ressource limitée et du milieu littoral en tenant compte des compétitions ou des cohabitations des divers secteurs d'activités économiques ; réduction du déficit de notre balance commerciale.

Objectifs régionaux et d'aménagement du territoire

Assurer notamment sur certaines zones le maintien d'emplois productifs sur le littoral.

Objectifs pour les entreprises

Assurer la rentabilité des entreprises en les rendant plus performantes.

C'est à ces diverses questions que les actions de recherche doivent répondre. De toute façon, dans une situation donnée, la nature des analyses sur les dimensions biologiques, économiques et sociales susceptibles d'éclairer les options d'amélioration en jeu et les modalités de leur réalisation ne varie guère selon les objectifs.

Avec la pleine exploitation des ressources, une recherche halieutique et un aménagement qui se limiteraient à ne considérer que les seuls aspects biologiques -ce qui pouvait être concevable dans une période d'abondance- ne pourraient aboutir, le champ du problème étant plus vaste. Une des raisons des faibles progrès actuellement réalisés en matière d'aménagement tient au fait que les décisions sont essentiellement prises sur des critères socio-économiques -ce qui est normal pour une activité économique- alors que l'avis scientifique ne considère presque exclusivement que l'état de la ressource. Ce constat pose la question de la pertinence de la recherche halieutique publique.

B - GROUPE PÊCHE MER

I. REMARQUES GENERALES

1.1. Nécessité de politiques d'aménagement

1.1.1. Contrôle du niveau d'exploitation

Accroître les moyens de production ne peut se traduire par un accroissement proportionnel des productions effectives à terme. Au contraire, cela entraîne toujours une baisse des rendements, donc le plus souvent de la rentabilité, et peut même paradoxalement déboucher sur une diminution de la production.

Ce fait simple est à l'heure actuelle mal perçu. Le terme de surexploitation est courant, mais il est le plus souvent associé aux risques d'effondrement des stocks. Cet aspect catastrophique ne menace qu'un nombre très limité de stocks intéressant les pêches françaises (par exemple la dorade grise). En revanche, la croissance incontrôlée des moyens de production et de l'intensité de leur utilisation amène beaucoup plus souvent des situations de mésexploitation chronique. Seules des analyses complètes bioéconomiques permettraient de cerner l'ampleur des problèmes. Néanmoins, si l'on considère les ressources démersales, de très loin les plus importantes pour nos pêcheries, il est possible sans grand risque d'affirmer que l'intensité de l'exploitation pourrait être réduite de façon marquée, sans que les productions en soient réduites à terme. La réduction des coûts de production serait spectaculaire. Dans nombre de cas, la qualité des produits serait notablement améliorée, les tailles moyennes des poissons capturés étant accrues. La rentabilité des exploitations serait nettement améliorée. Les à-coups de production d'une année sur l'autre seraient eux-mêmes réduits.

Ce qui fut dit à propos de l'impact des moyens de capture est tout aussi vrai pour les gains d'efficacité des navires, engins et techniques de pêche. Un gain d'efficacité, si les moyens de production et leur niveau d'utilisation demeurent constants, engendre un accroissement du taux d'exploitation, et donc à terme une baisse d'abondance de la ressource. Un gain d'efficacité n'engendre

donc pas nécessairement un gain de productivité. En revanche, dans un contexte où le taux d'exploitation est contrôlé, un progrès technologique est susceptible d'engendrer des bénéfices réels. Ce problème est illustré par la question des engins réputés destructeurs, alors qu'ils sont surtout très efficaces. Ils ne sont dangereux que parce qu'ils sont utilisés dans un contexte de libre accès total à la ressource.

I.1.2. Choix des stratégies d'exploitation

Quand les taux d'exploitation sont élevés, et c'est le cas pour beaucoup de nos pêcheries, la question du choix d'une stratégie d'exploitation en terme d'âge minimal des poissons capturés, d'importance relative et de cohabitation des différents métiers, ou de calendrier des pêches, devient vitale.

Le problème ne doit pas être éludé. Un certain nombre de nos pêcheries capture des animaux de petites tailles. Ceci est sans importance dans un stock peu exploité, où ces animaux avaient de toute façon peu de chance d'être capturés plus tard, par le même métier ou par un autre. Ce n'est plus le cas dans le cadre d'une exploitation intense. Une pêcherie centrée sur des jeunes classes d'âge peut pratiquement rendre non rentable l'activité de métiers centrés sur des animaux plus âgés, voire nuire à ses propres intérêts si elle aussi capture ces mêmes animaux âgés.

Les conflits entre métiers, de plus en plus évidents pour des questions d'espace, par exemple entre arts dormants et traînants, sont tout aussi marqués pour la ressource. L'évolution spontanée aboutit à un certain équilibre, qui ne traduit pas nécessairement la meilleure organisation possible de l'exploitation. Là encore, des analyses socio-économiques complètes, couvrant l'activité des différents métiers concernés et non plus seulement une des espèces intéressées, seront nécessaires. A terme, cela peut déboucher sur une modulation de l'activité de différents métiers pour qu'ils se partagent l'utilisation de la ressource. Cela constitue une autre facette des problèmes d'aménagement, au même titre que les questions d'âge de première capture, c'est-à-dire par exemple de maillage. Ces problèmes ont probablement été abordés dans le passé sans la vision socio-économique. Ils demeurent.

Au plan des stratégies d'exploitation, la question des calendriers de pêche est également importante. Pour certaines de nos pêcheries côtières,

notamment en Manche ouest, les niveaux d'exploitation atteints sont tels que les ponctions opérées en début de saison viennent directement affecter les productions ultérieures dans l'année. Les conditions du produit et du marché n'étant pas toujours optimales en ce début de saison, il pourrait être hautement bénéfique au plan de la valeur des productions, plus que de leur volume, de décaler certaines saisons de pêche, et plus généralement d'adapter l'intensité de la production à la saisonnalité de la demande. Cela suppose, là encore, un aménagement d'ensemble, car les calendriers actuels des diverses pêches sont étroitement imbriqués.

I.1.3. Connaissances nécessaires/ouverture des choix politiques

Les bénéfices à attendre d'un aménagement qui permette de réduire les taux d'exploitation et de choisir les stratégies les plus adaptées peuvent être considérables, comme l'ont montré divers exemples étrangers. Reste que des analyses biologiques sont nécessaires pour compléter l'information, notamment sur un certain nombre de stocks comme la baudroie, et surtout des prolongements socio-économiques. Si l'expérience a prouvé que de simples politiques de quotas ne suffisaient pas, le champ des solutions possibles pour moduler les niveaux d'exploitation en régulant l'accès aux ressources est vaste (licences, allocations de ressource, droits territoriaux). Les solutions retenues traduiront entre autres choses la volonté d'une certaine répartition des bénéfices de l'aménagement : limiter le nombre de bateaux en maintenant leur niveau d'activité peut rémunérer les armateurs, c'est-à-dire l'investissement, et les équipages si ceux-ci sont rémunérés à la part ; limiter le temps d'activité des bateaux peut dégager un bénéfice social en améliorant l'existence des pêcheurs, la diminution des coûts de production peut se traduire par une diminution des prix dont les bénéficiaires seraient les consommateurs ... Cela correspond nécessairement à des choix politiques.

Il faut donc retenir que pour nos pêcheries démersales notamment, un aménagement est susceptible de dégager des bénéfices, plus encore en terme de réduction des coûts que d'accroissement des captures, bénéfices qui pourraient s'avérer considérables. La gamme des modalités d'aménagement est vaste, mais la régulation de l'accès aux ressources paraît offrir une voie privilégiée. Les choix doivent être politiques mais, pour que les scientifiques puissent explorer les conséquences des divers choix possibles, il faut qu'ils puissent consolider leurs connaissances biologiques, mais aussi et surtout étendre leurs analyses au plan socio-économique.

I.2. Perspectives d'expansion

Il existe aussi des perspectives de développement. Le fait est connu pour les ressources des Kerguelen. Il l'est moins pour certaines ressources du talus continental, par exemple en Méditerranée. Mais il faut également mentionner la question de stocks pélagiques, notamment dans le golfe de Gascogne et en Méditerranée. Le développement de l'exploitation de ces ressources se heurte avant tout à des problèmes économiques. Pour progresser c'est toute la filière, depuis l'efficacité des techniques de localisation du poisson et de pêche jusqu'à la commercialisation, qui devrait être analysée pour voir si une exploitation plus intense est concevable en France, et comment.

Ces ressources posent certes des problèmes particuliers et les solutions envisagées devraient les prendre en considération (leur abondance et leur disponibilité pour la pêche peuvent être très variables au fil du temps), mais d'autres pays ont su les résoudre par des stratégies d'exploitation adaptées. On pourrait d'ailleurs émettre les mêmes commentaires à propos d'une autre catégorie de ressources actuellement sous-exploitées : les bivalves de faible valeur commerciale, comme les spisules ou les amandes. Seuls des projets intégrés, intéressant toute une gamme de recherches, et la collaboration des organismes professionnels intéressés peuvent offrir des perspectives sérieuses.

Des potentialités existent aussi sur des secteurs éloignés de la métropole, notamment dans le Pacifique sud et pour le thon sur diverses zones. Toutefois, les groupes traitant ces questions n'ayant pu se réunir à ce jour, ces questions n'ont pu être approfondies.

II. AXES DE RECHERCHE

II.1. Etudes intégrées

II.1.1. Généralités

Le groupe est revenu sur la responsabilité du chercheur vis-à-vis de l'administration, de l'ensemble des personnes dont l'activité est liée à la pêche, voire de la société. En matière d'aménagement, il lui a ainsi semblé que la mission de la recherche pourrait être :

1°) de bâtir des méthodologies d'analyses des pêcheries dans toutes leurs dimensions ;

2°) d'analyser les équilibres bio-économiques existants ;

3°) d'imaginer, sous forme de scénarios, d'autres stratégies d'exploitation des ressources, correspondant à d'autres équilibres, et des procédures pour y parvenir.

La génération de scénarios complets, prenant en compte les aspects économiques et sociaux des problèmes halieutiques, permettrait d'intégrer les contraintes correspondant aux objectifs socio-politiques envisagés dans le chapitre A. Inversement, la recherche doit être à même d'analyser les implications des décisions des aménageurs.

Les diverses méthodes de régulation de la pêche (contingentement des captures, licences de pêche définissant les capacités de capture et de leur déploiement, droits territoriaux, attribution de la ressource, etc) en fonction des caractéristiques des pêcheries (mobilité, variabilité, aspect multispécifique de la ressource, caractère artisanal ou industriel, dispersé ou concentré voire intégré de la pêche, capacités administratives de contrôle, etc) demandent des progrès au niveau des concepts. Des analyses historiques des pêcheries, des conflits qu'elles ont engendrés et de la façon dont elles les ont résolus (ou non) pourraient contribuer à de tels progrès. Dans un contexte évidemment différent des problèmes de même nature que ceux qui se posent aujourd'hui ont pu apparaître dans le passé (compétition pour la ressource, l'espace ou le marché). Dans cet esprit, une analyse des systèmes d'aménagement traditionnels serait utile, avant que les témoins en aient disparu.

II.1.2. Etudes pilotes

Il s'est manifesté un souhait général pour dépasser les études par espèce et aboutir à des études prenant pour base des entités à la fois humaines, opérationnelles et biologiques.

La réalisation au sein d'équipes pluridisciplinaires d'études limitées dans l'espace et dans le temps, pouvant constituer des projets pilotes, présenterait les avantages suivants :

1°) réalisme compte tenu des moyens humains disponibles,

2°) possibilité de constituer des équipes opérationnelles à partir d'expériences de terrain,

3°) contrôle de l'ensemble du système étant donnée sa taille,

4°) définition de méthodologies extrapolables et de scénarios complets, adaptés à la résolution de certains types de problèmes.

Un nombre limité d'études doit être envisagé. Les cas à retenir devraient être :

- . suffisamment dissemblables pour que leurs résultats puissent fournir les bases d'une programmation et d'une extension des recherches à plus long terme ;

- . révélateurs de problèmes généraux posés à l'aménagement des pêches.

Ces études constitueraient des recherches intégrées à petite échelle et ne seraient pas incompatibles avec la continuation et le développement d'études à échelle plus vaste, à niveau national et international.

II.2. Impact de l'environnement¹

Au niveau biologique, parmi les lacunes des modèles classiques, figure au premier rang la négligence de l'impact de l'environnement. Il est pourtant tout à fait évident que les stocks répondent largement aux variations de l'environnement, notamment par leur recrutement, mais aussi pour certains stocks par leur distribution et donc leur disponibilité. Ceci peut engendrer une contrainte plus ou moins grave pour l'exploitation. La simple analyse historique et descriptive des variations à court et long terme de certains stocks particulièrement sensibles pourrait contribuer à la définition de stratégies d'exploitation empiriques adaptées.

On peut espérer aller au delà et tenter de comprendre l'impact de l'environnement sur les stocks, et notamment sur le recrutement. C'est vrai pour les variations artificielles de l'environnement, afin de comprendre dans quelles mesures les activités humaines, en modifiant les milieux marins et

1 - Une analyse plus poussée des recherches à envisager a été entamée durant cette journée, donnant lieu à un rapport séparé.

tout particulièrement lagunaires, estuariens et littoraux, peuvent affecter les stocks halieutiques. C'est vrai aussi pour les fluctuations naturelles. Il n'est pas envisageable, même à supposer que l'impact de la température soit cerné, d'agir sur elle. En revanche, faire la part des variations dues à l'environnement permettrait de mieux cerner l'impact d'un autre facteur, contrôlable : l'abondance des géniteurs (qui dépend de l'exploitation). Par ailleurs, cela rendrait possible des prévisions à court et moyen termes. Reste la question de l'aptitude ou de la profession à utiliser de telles prévisions pour améliorer la gestion des pêcheries¹.

Une amélioration de notre compréhension de déterminisme du recrutement permettrait parallèlement de mieux identifier les espèces susceptibles de donner lieu à un élevage extensif par forçage du recrutement, de mieux apprécier les conditions de succès.

Si les scientifiques souhaitent en savoir le plus possible sur les facteurs régissant le recrutement et leurs modalités d'action, ils savent aussi que de telles études seraient nécessairement lourdes, impliqueraient la collaboration de spécialistes divers et ne pourraient déboucher qu'à relativement long terme. Il est apparu souhaitable, dans un premier temps, de s'en tenir là encore à quelques cas particuliers choisis pour l'importance de l'impact de l'environnement sur leur exploitation, un contexte favorable de connaissances générales, enfin des perspectives de coût des études plus favorables.

II.3. Particularités des pêcheries internationales

La France est partie prenante pour une large part de ses activités halieutiques dans des pêcheries où sa maîtrise en matière d'aménagement est soit pratiquement nulle (cf eaux canadiennes), soit partielle (C.E.E.). Dans le cadre communautaire, elle doit apporter sa contribution à l'élaboration d'une politique d'aménagement. Elle peut le faire d'autant mieux que, là encore, des analyses socio-économiques, centrées sur les pêcheries et non les espèces, seront disponibles. Une avance scientifique peut offrir dans les négociations une position de force. Ceci est d'autant plus important que, par

1 - C'est là un problème plus général car il se pose aussi pour l'utilisation des différents indices de pré-recrutement. Il est apparu qu'il y avait là une piste à explorer

rapport aux pays riverains de la Mer du Nord, de par nos traditions alimentaires et donc notre marché, de par le caractère plus artisanal de beaucoup de nos pêcheries, nous pouvons avoir un point de vue particulier sur l'utilisation des ressources, point de vue qu'il faut faire reconnaître.

Il est de plus de l'intérêt de la France qu'une politique communautaire des pêches s'établisse, car seule la reconnaissance du fait communautaire nous garantit l'accès à certaines ressources essentielles pour notre pêche hauturière. Il nous faut donc être, autant que faire se peut, des éléments moteurs.

Par ailleurs, il faut reconnaître que par delà l'intérêt général d'un aménagement, la compétition subsiste où notre intérêt est d'être les plus efficaces possibles. Ceci justifie, s'il était besoin, un appui de la recherche au perfectionnement des outils (navires et engins) et techniques de production, à la diffusion des progrès auprès de l'ensemble de la profession. Une position de force a été acquise dans nombre de domaines technologiques qu'il faudra savoir préserver.

Par ailleurs les négociations étant toujours ouvertes pour le partage des ressources, la recherche française doit s'efforcer d'apporter tous les éléments utiles à la défense de nos intérêts. Ceci suppose entre autres une participation active aux travaux des organes scientifiques internationaux.

II.4. Le devenir des études classiques

A propos des études économiques, on a souligné que le développement d'études pilotes à petite échelle n'était nullement exclusif d'études complémentaires, embrassant des problèmes plus vastes tant par leurs dimensions (nationales voire communautaires ou internationales) que par leur propos (analyse des différentes fonctions de la pêche) (cf chapitre suivant C, paragraphe IV).

De façon plus générale, les axes de recherche qui viennent d'être évoqués ne sauraient recueillir tout l'effort : d'une part parce qu'il faut un minimum de continuité, d'autre part parce que beaucoup d'études classiques demeurent utiles. On a évoqué ainsi le fait que des études de dynamique des populations étaient nécessaires pour nombre d'espèces importantes. Les exemples pourraient être multipliés. Les études intégrées qui paraissent souhaitables nécessiteront des connaissances sur toute une gamme de sujets, de la technologie des moyens de

capture à la conservation et transformation des produits, en passant par la dynamique des espèces. Elles sont même de nature à valoriser des compétences acquises. Il est vrai aussi que l'on ne peut tout poursuivre avec une intensité constante. La question était trop vaste pour être tranchée durant cette réunion. Elle reste posée et il est souhaitable que la réflexion thématique de la deuxième étape couvre ces problèmes.

III. LES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT D'UNE RECHERCHE EFFICACE

III.1. Les structures de recherche

Il serait souhaitable de constituer en certains lieux des pools de recherche permettant d'éviter la dispersion de ces recherches et le saupoudrage des moyens.

Le regroupement des moyens disponibles au sein des structures de taille et de stabilité suffisante assurerait la qualité et l'indépendance nécessaire des recherches (problèmes des chercheurs isolés).

III.2. Récolte de l'information de base

Le développement d'un système statistique adéquat est un préalable absolu à toute politique d'aménagement.

Il serait souhaitable ainsi de¹ :

- . renforcer et améliorer les systèmes de collecte classique fondés sur les criées ;

- . concevoir une stratégie d'échantillonnage pour cerner l'activité et les apports des petits métiers ;

- . au plan socio-économique, réunir un groupe de réflexion pour définir la nature des informations à recueillir et les stratégies et procédures de collecte. Ce groupe de réflexion devrait d'abord se centrer sur les études pilotes préalablement définies.

1 - Les problèmes d'amélioration des statistiques conchylicoles, disjoints ici pour la clarté de l'exposé, devraient être examinés conjointement

III.3. Informatique

Le développement des moyens et du savoir informatique du personnel scientifique est un préalable absolu au développement des recherches en aménagement. L'analyse des moyens nécessaires et de l'organisation de leur utilisation devra être poursuivie durant la deuxième phase de réflexion, au sein d'un groupe commun avec spécialistes de l'aquaculture et de l'environnement.

C - UTILISATION DES CAPTURES - ROLE ECONOMIQUE DE LA PECHE

Dans le cadre de ce groupe, la notion d'utilisation des captures recouvre toutes les opérations subies par le poisson depuis sa sortie du milieu jusqu'au moment où il parvient au consommateur final : traitements à bord et à terre, commercialisation.

Préalablement à l'inventaire de la situation actuelle, il est apparu nécessaire de situer la place de la pêche et de ses industries connexes dans l'économie française.

I. PROBLEMES D'ECONOMIE GENERALE

Actuellement, il existe peu ou pas de données utilisables pour la connaissance de ces problèmes. Celles qui existent (SECODIP, criées, Douanes ...) sont plus adaptées à des besoins ponctuels ou particuliers.

En conséquence, les sujets d'étude suivants ont retenu notre attention :

- . aménagement des données existantes ;
- . description des branches d'activités économiques situées en amont et en aval des activités de pêche :
 - entreprises : nature, taille, types d'activités, localisation
 - emplois
 - revenus
 - coûts de traitements et de distribution
 - description des marchés ;
- . comportement des consommateurs ;
- . commerce international (production, importation, exportation).

II. CONDITIONS TECHNIQUES ET ECONOMIQUES

II.1. Pêches actuelles

Cette rubrique prend en compte les espèces traditionnellement pêchées et/ou transformées. Ces pêches sont caractérisées par la variété des espèces, les variations saisonnières des apports et la diversité des zones de provenance. En plus des apports débarqués, comprenant ce qui est vendu et les retraits, il convient de tenir compte de la possibilité d'utiliser les faux poissons et de valoriser les déchets.

Dans cette optique et en fonction du type de matière première, l'approfondissement des connaissances est important dans les domaines suivants :

- . composition globale ou fine et propriétés fonctionnelles : la connaissance de ces propriétés permet de prévoir leur aptitude aux traitements ultérieurs ;
- . amélioration des techniques de préservation de la qualité, à bord et à terre (pré-réfrigération en eau de mer réfrigérée) ;
- . amélioration des technologies : optimisation de rendements, économie d'énergie, accélération de processus ;
- . ouverture sur des biotechnologies : ces techniques peuvent être intéressantes pour une meilleure utilisation des rejets divers.

II.2. Pêcheries à créer ou à relancer

II.2.1. Réactivation de certaines pêcheries

Ce point regroupe par exemple les petits pélagiques ou le germon.

Le développement de ces pêcheries est lié soit à des études d'amélioration de la qualité par divers traitements (congélation partielle ...), soit à des études de marchés, soit à des études de mécanisme de mûrissement (anchois Bretagne et Vendée).

II.2.2. Stocks nouveaux ou peu exploités

On peut d'abord citer à cet égard des espèces telles que le chinchard et les poissons des Kerguelen. Diverses espèces, soit nouvellement exploitées (amande, spisules, tapes), soit considérées comme nuisibles (crépides, astéries,

algues vertes), pourraient être valorisées, ne serait-ce dans le deuxième cas que pour amortir le coût de leur ramassage.

Comme ci-dessus, cette utilisation possible est liée à la connaissance de leur composition et de leurs propriétés, à une adaptation des traitements possibles, ainsi qu'à l'utilisation en biotechnologie pour ce qui est des espèces non comestibles.

III. ASPECTS JURIDIQUES

Hormis les facteurs économiques et technologiques, tout produit doit satisfaire à certaines dispositions réglementaires quant à sa fabrication, son conditionnement, son transport et sa vente.

Cet aspect réglementaire touche à la fois le domaine de la santé publique (additifs, contaminants, produits dérivés de l'étération ...), ainsi que des impératifs tels que dénomination, étiquetage, remplissage ...

Il y a nécessité d'une connaissance permanente de la réglementation qui peut, soit favoriser le développement du secteur économique considéré, soit l'orienter ou le freiner.

La réglementation est omniprésente et évolutive tout au long des étapes de traitement et de la commercialisation.

(:)
(Situation actuelle	:	Connaissances à acquérir - que faire ?)
(-----)		
(:)
(:)
(A - Economie globale - Place de la	:)
(pêche dans l'économie française	:)
(:)
(- Quasi-absence de données utilisables	:	- Aménagement des données existantes)
(pour les besoins qu'on en a.	:	- Etudes de branches : description des)
(Il existe des données SECODIP, Doua-	:	branches d'activités économiques en re-)
(nes, Criées, FIOM, INSEE.	:	lation avec la pêche.)
(:	. Nombre et taille des entreprises)
(:	. Emplois)
(:	. Revenus)
(:	. Techniques de productions (sous l'as-)
(:	pect économique))
(:	. Description des marchés)
(:	-)
(:	- Comportement des consommateurs)
(:)
(:	- Commerce international)
(-----)		
(B - Pêches actuelles	:	- Amélioration des techniques de préserva-)
(Déchets, invendus, by-catch,	:	tion de qualité à bord et à terre.)
(variété dans les espèces, le temps	:)
(les aires géographiques.	:	- Amélioration des technologies (accélérer)
(:	des rdts par énergie))
(:)
(:	- Transfert des connaissances)
(:)
(:	- Composition fine)
(:)
(:	- Meilleure utilisation des rejets (ouver-)
(:	ture sur les biotechnologies))
(:)
(-----)		
(C - Nouveaux stocks ou stocks sous-	:	- Composition selon le cycle physiologique))
(exploités.	:)
(:	- Adaptation des traitements)
(:)
(:	- Composition fine (ouverture sur biotech-)
(:	nologie))
(:)
(:	Composition)
(:	Aptitude aux traitements)
(:	Stocks)
(:)
(-----)		
(D - Réglementation	:)
(:)
(- Nombreux intervenants : Sces Frau-	:	- Evolution liée à l'évolution de la)
(des, Sces vétérinaires.	:	technologie et à une bonne circulation)
(:	des informations entre intervenants of-)
(:	ficiels et les professionnels.)
(- Réglementation élaborée avec la	:)
(participation des professionnels.	:)
(:)
(- Participation à l'élaboration de	:)
(normes internationales.	:)
(:)
(:)
(:)

D - AQUACULTURE

I. CONCHYLICULTURE

I.1. Situation actuelle

Avec une production de l'ordre de 100 000 tonnes d'huîtres et de 80 000 tonnes de moules, la conchyliculture représente une activité socio-économique importante dont le chiffre d'affaire avoisine le milliard de francs, soit environ le tiers de la totalité des apports de pêche fraîche.

On chiffre à plus de 50 000 le nombre d'emplois dans ce secteur de production.

L'ancienneté et l'importance de ces cultures s'expliquent par des avantages particulièrement intéressants dans leur stratégie de production :

- . auto-alimentation des élevages en naissain ;
- . caractère sessile des animaux, qui facilite la régulation de l'accès à la ressource ;
- . transformation d'une nourriture gratuite et abondante, du bas de l'échelle trophique, en un produit de haute valeur marchande ;
- . existence d'une profession compétente dans les techniques classiques.

Ces avantages, de même que le déficit du commerce extérieur, sont en faveur d'un développement de la conchyliculture, d'autant que les possibilités d'extension des élevages sont réelles et diverses.

Toutefois une amélioration de la situation doit être recherchée en priorité dans la préservation et une meilleure gestion des sites actuellement exploités, l'une et l'autre nécessitant des travaux de recherche dont les résultats seront d'ailleurs également utiles à l'extension des élevages dans d'autres secteurs ou à la diversification des espèces cultivées.

I.2. Contraintes

Les principales contraintes auxquelles s'affrontent les élevages conchylicoles, les recherches et les moyens qu'elles nécessitent peuvent se résumer de la manière suivante.

I.2.1. Déséquilibres des milieux d'élevage

Voies de recherche

Ces déséquilibres, qui résultent des charges excessives au regard de la richesse nutritive du milieu, nécessiteraient de développer les travaux pouvant aboutir à l'établissement de modèles de production optimale. Il s'agirait d'approfondir les connaissances sur l'évolution des biomasses en fonction de leur importance et des potentialités biotiques du milieu, en tenant compte, entre autres facteurs, des compétiteurs trophiques.

Moyens

Nécessité de disposer de données statistiques fiables.

Meilleure saisie des facteurs socio-technico-économiques également indispensable.

I.2.2. Pollutions

Voies de recherche

Si certains types de pollution sont bien connus, d'autres en revanche demandent à ce que soient précisées leur nature et leur origine, ainsi que leur dynamique (écotoxicologie).

Par ailleurs, des recherches devraient être entreprises pour établir les degrés de toxicité des différents polluants pour les coquillages et le consommateur.

Moyens

Il conviendrait de renforcer les réseaux de surveillance du milieu, de collecte et d'analyse des données.

I.2.3. Epizooties

Voies de recherche

Il est souhaitable d'améliorer l'identification des agents pathogènes et leurs manifestations épidémiologiques et surtout, par des recherches sur la génétique, d'aboutir à la sélection des souches plus résistantes et performantes. La diversification des espèces élevées, évoquée plus loin, permettrait, de plus, d'offrir des solutions de rechange en cas de maladie.

Moyens

Projet de création de la station expérimentale de pathologie et de génétique des mollusques de La Tremblade, vers laquelle devraient engendrer les compétences des différents organismes.

I.2.4. Fluctuations du recrutement

Voies de recherche

Une analyse de la variabilité temporelle du recrutement, notamment des distributions de fréquence associées, devrait contribuer à la définition de stratégies empiriques d'exploitation et d'aménagement susceptibles de réduire les inconvénients et les coûts des irrégularités de production du naissain. A plus long terme, une étude approfondie des facteurs de recrutement pourrait améliorer la stratégie du captage.

Recherche de nouveaux sites et innovation technologique en matière de collecteurs et d'installations de prégrossissement.

Sélection de souches ayant des qualités de géniteur plus performantes.

Examen des moyens susceptibles de régulariser le recrutement (retrait des excédents de captage, par exemple).

Moyens

En cas de défaut crucial de recrutement, s'il est admis que les éclosions ne peuvent prendre qu'une part très limitée dans l'approvisionnement des élevages, les besoins étant de plusieurs milliards de naissains, rien que pour

l'huitre, on doit considérer qu'elles auront par contre toute leur utilité pour la constitution de nouveaux cheptels à partir de souches sélectionnées et pour la conservation de ces souches.

I.2.5. Conflits socio-économiques

Ils nécessiteraient que soient mieux étudiées les interactions des différentes activités littorales, tant dans leurs aspects socio-économiques que biologiques et techniques.

I.3. Extension et diversification des élevages

Ces deux objectifs ont pour but non seulement d'augmenter la production et de réduire les risques liés à toute monoculture, mais aussi de permettre éventuellement un maintien de l'industrie conchylicole dans des régions où des contraintes locales entraîneraient la diminution, voire la disparition d'exploitations existantes.

I.3.1. Exploitation de nouveaux sites

Voies de recherche

L'exploitation de sites dont les caractéristiques sont mal connues suppose d'une part une étude préalable du milieu (conditions physico-chimiques, biologiques, environnement socio-professionnel), d'autre part la recherche de techniques d'élevage appropriées.

Moyens

En matière d'innovation technologique, les moyens mériteraient d'être renforcés et il serait souhaitable de mieux profiter des potentialités du secteur privé. Du fait de sa relative nouveauté, c'est dans ce domaine (matériaux, cages, plateforme, récifs, engins, etc) que la technologie est sans doute susceptible d'apporter le plus.

I.3.2. Mise en élevage de nouvelles espèces

Il est nécessaire, au départ, d'être en mesure de faire un choix des espèces à élever, en fonction des critères économiques et biologiques. Des techniques d'élevage doivent ensuite être adaptées.

N.B. - Concernant l'ensemble des activités de recherche utiles à la conchyliculture, le groupe attire l'attention sur trois points :

- . l'intérêt d'une meilleure utilisation des potentiels de recherche existants, par incitation des divers organismes et coordination de leurs travaux (à ce propos, il a été fait référence au rôle des GIS aquacoles, au projet du laboratoire mixte de l'Houmeau et à la future station expérimentale de pathologie et de génétique de La Tremblade) ;

- . la nécessité de mettre en oeuvre des moyens et des structures de transfert ;

- . le besoin d'études sur les mécanismes de régulation socio-économiques et les problèmes posés par l'attribution et le transfert des droits d'utilisation des ressources publiques.

II. AUTRES FORMES D'AQUACULTURE

En bref, suivant leur stratégie, les nouvelles formes d'aquaculture peuvent se répartir en deux catégories :

- . celles qui, à l'instar de la conchyliculture, visent à tirer profit de la productivité des milieux naturels, soit par des aménagements physiques susceptibles d'accroître la biomasse exploitable (bordigues, réservoirs à poissons, récifs artificiels ...), soit en intervenant directement sur la dynamique des stocks en favorisant leur recrutement par des lâchers de juvéniles (repeuplement, surpeuplement, pacages ...) ;

- . celles qui se déroulent en milieu confiné, plus ou moins contrôlé, et qui nécessitent, contrairement aux précédentes, la fourniture de l'aliment (aquaculture intensive de transformation).

L'idée générale émise sur l'ensemble de ces différents processus aquacoles est qu'il serait nécessaire de mieux en apprécier les objectifs économiques, en fonction des données scientifiques et techniques disponibles, et du contexte socio-économique national, pour pouvoir dégager les orientations et les priorités de recherche. Le groupe suggère de poursuivre la réflexion dans ce sens.

Quant aux remarques essentielles qui amènent à faire chacune de ces différentes formes d'aquaculture, elles peuvent se résumer ainsi.

II.1. Aménagements physiques des milieux

. Améliorer, dans bien des cas, la connaissance de ces milieux par l'étude de leur écosystème (recherche amont qui nécessite un redéploiement des moyens existants)

. Développer les recherches en génie maritime et les études d'impact (les crédits d'aménagement sont souvent disponibles sans que l'on sache exactement ce qui devrait être fait)

. Renforcer les moyens de suivi (faute de suivi, certains aménagements déjà réalisés ne contribuent pas à la progression des connaissances).

II.2. Repeuplements, surpeuplements (pectinidés, salmonidés ...)

. Pouvoir disposer, avant tout, de bonnes connaissances sur la dynamique des stocks sauvages concernés et notamment le déterminisme du recrutement

. Mettre au point des méthodes d'évaluation des taux de survie des juvéniles

. Trouver des solutions aux problèmes posés par l'appropriation de la ressource induite (pacages marins), ce qui ramène au problème de l'aménagement des pêches et de la régulation de l'accès à la ressource.

II.3. Aquaculture de transformation

. Elle fait intervenir tout l'éventail des recherches zootechniques dont certaines, il faut le souligner, font appel à des disciplines qui sont également utiles aux autres formes d'aquaculture, y compris la conchyliculture (pathologie, génétique, technologie, ...).

E - LA NECESSITE DES DIALOGUES

Professionnels, administrateurs et chercheurs ne disposent, pour chaque partie, que d'une fraction des éléments d'appréciation. Les échanges doivent être multipliés pour une meilleure information mutuelle sans laquelle aucun progrès ne sera possible. Les scientifiques sont ainsi conscients de ce qu'il faut communiquer leur vision des problèmes, notamment en matière d'aménagement, s'ils veulent avoir un impact mais aussi prendre en compte ce que leurs partenaires savent mieux qu'eux. Un meilleur système statistique ne peut être bâti qu'avec l'assentiment et la collaboration de l'administration et des professionnels. Il est par exemple évident que les études socio-économiques ne pourront être développées sans accès à des comptes d'exploitation. Cela n'est possible qu'au prix d'une confiance et d'une compréhension mutuelles.

Dans les relations avec l'administration, la présence récemment acquise d'un halieute, issu de l'ISTPM, auprès de la Direction des Pêches Maritimes, apparaît comme un atout important. Il serait encore souhaitable de réfléchir à des interventions au niveau de la formation des administrateurs des Affaires Maritimes durant leur scolarité à Bordeaux. Des contacts continus, sous forme de séminaires généraux peut-être, mais aussi et surtout d'examen en commun de problèmes concrets seraient également hautement bénéfiques.

En ce qui concerne les professionnels, une double action peut aussi être envisagée : auprès des Ecoles d'Apprentissage Maritime d'une part, et en direction des professionnels en activité d'autre part (le terme de professionnel doit être pris ici au sens le plus large qui soit). En ce qui concerne les E.A.M. si les interventions directes des scientifiques ne peuvent être multipliées, une action de formation des formateurs serait susceptible d'avoir un impact plus important. Pour les professionnels en activité, les contacts directs de terrain restent irremplaçables. Ils ne permettront jamais ^{pour les} de toucher qu'un public limité. C'est pourquoi il faudrait peut-être développer l'utilisation des relais. Ces relais sont d'abord constitués par les structures professionnelles, mais aussi par des organismes spécialisés dans la vulgarisation (Radio

Animation Pêche, CREPO, CEASM ...) ou les organes de presse ayant un impact réel dans la profession. Les moyens de diffusion propres des organismes de recherche devraient peut-être être repensés pour partie dans cette direction. L'utilité pour l'ISTPM d'un service de presse et plus généralement de diffusion a même été évoquée. On peut par ailleurs espérer que la prise en compte des dimensions socio-économiques donne au message des scientifiques une ampleur nouvelle et un ton peut-être plus concret, susceptible de le faire mieux recevoir des professionnels comme de l'administration.

Enfin, la diffusion des connaissances et points de vue devrait probablement toucher le grand public qui connaît mal les réalités de la pêche, de ses problèmes et de ses perspectives. La Société française dans son ensemble est pourtant concernée puisqu'elle regroupe consommateurs, contribuables et électeurs, voire utilisateurs de la mer à d'autres fins que la pêche.

Annexe 1

Afin de faciliter la réflexion sur les besoins en matière de recherche, il a paru nécessaire de structurer et de systématiser l'analyse en lui donnant un cadre dont les principales rubriques sont listées ci-après.

I. DESCRIPTION DES FLOTTILLES

1.1. BASE BIOECONOMIQUE

a) En pêche

Par espèce

Distribution - Migration

Dynamique

Capture

Potentiel

b) En culture marine

Par espèce

Distribution

Production

Potentialités

1.2. MODES D'EXPLOITATION

a) En pêche

Catégorie de navires, tonnage moyen et puissance

Effectif moyen embarqué

Engin

Espèce ou groupe d'espèces cible

Espèce(s) accessoire(s)

Flexibilité

b) En culture marine

Par espèce

Production en écloserie, par captage, stock naturel

Techniques "aménagées" en milieu ouvert ou naturel

Techniques "naturelles"

Affinage

1.3. LES EXPLOITANTS

a) En pêche

Par quartier et grande catégorie socio-professionnelle

Nature des entreprises d'armement

Nombre de navires concernés

Effectif embarqué

Existence de groupement coopératif d'armement, d'avitaillement

Effectif des adhérents à un organisme de producteur (FROM, OP, GIE ...)

Existence d'autre type de groupement

b) En culture marine

Par unité de bassin et par espèce

Caractéristique des concessions et nombre de concessionnaires

Dénombrement des entreprises en fonction de leur nature

Nombre d'emplois

Effectif des adhérents aux groupements de commercialisation

1.4. INTERVENTIONS

a) En pêche

Analyse de la réglementation au niveau des stocks

Origine des mesures d'aménagement

Type de mesures et appréciation sur leur mise en oeuvre

Existence de mesures de soutien

Analyse par métier (ensemble bateau-engin-espèce cible)

Type de réglementation

Interdiction

Contraintes pour le navire, l'engin

b) En culture marine

Par unité de bassin et par espèce

Origine

Type de mesure réglementaire

Mesures de soutien

Par secteur

Classement

Type et origine des pollutions

Contraintes imposées relatives à la qualité des produits

1.5. UTILISATION DES PRODUITS

a) En pêche

Par lieux de débarquement

Existence et caractéristique des criées

Nombre de vendeurs et d'acheteurs
 Pourcentage passant hors criée
 Pourcentage de retrait
 Destination vers un marché purement local ou extérieur

b) En culture marine

Par unité de bassin et produit

Type de contraintes pesant sur la mise en marché
 Pourcentage par destination (frais, transformation)

1.6. ETAT DES CONNAISSANCES

a) En pêche

Sur les stocks

Qualité des statistiques de production, d'effort et de l'échantillonnage
 Distribution spatio-temporelle des différents groupes d'âge
 Biologie et dynamique
 Estimation d'abondance
 Relation stock-recrutement
 Ecologie - éthologie des différents groupes d'âge
 Technologiques (sélectivité)

Sur l'économie des différentes flottilles ou sous-ensembles :
 données concernant le capital (outil, bilan, emprunts) et le travail
 (emplois embarqués et à terre)

Etudes sociologiques

Données sur l'amortissement et le rythme d'utilisation du capital
 Salaires et profits
 Consommations intermédiaires (carburant, travaux, fournitures ...)
 Production par unité d'exploitation, en quantité et en valeur, et sur
 l'ensemble d'un quartier ou d'un bassin

b) En culture marine

Sur les espèces/stocks

Production (statistiques et taux d'exploitation)
 Biologie
 Estimation d'abondance du stock et du recrutement
 Relation stock/recrutement
 Ecologie, éthologie, pathologie

Sur l'économie

Rubriques identiques à celles consacrées à la pêche

c) Potentiel de recherche

Implantation géographique

Identification de l'organisme

Effectif global

Types d'activité (recherche, développement, animation)

Domaines principaux (biologie, dynamique/gestion, technologie ...)

Effort en terme de mois/chercheurs et techniciens, par rubrique

2. LIAISONS

2.1. LIAISONS INTERNES

a) Pêche

1) Ressources :

identification des liaisons interspécifiques des principales espèces d'intérêt commercial en précisant la nature de leur relation trophique (prédation ou compétition)

2) Exploitation :

définition des sous-ensembles d'exploitation caractérisés par une certaine homogénéité dans les types de bateaux, les zones et les espèces. Préciser les liaisons de ces sous-ensembles avec les espèces cibles dominantes, saisonnières ou accessoires

b) Cultures marines

Le nombre de concessionnaires pour lesquels l'élevage d'une espèce donnée ne constitue pas une activité unique ; autres activités

Les surfaces (ou longueurs) des concessions et leur taux d'exploitation

2.2. LIAISONS EXTERNES

a) Pêche

Liaisons des flottilles (sous-ensembles) de l'ensemble géographique considéré avec ceux avoisinants et conflits ou compétition qui peuvent en découler ; lieux de débarquement, intérieurs ou extérieurs à l'ensemble (même étranger)

Conflits au niveau de la commercialisation, par exemple en prenant en considération les effets des importations ou des cours (mondiaux) sur la dynamique de la pêche

b) Cultures marines

Pour chaque bassin conchylicole, différents types de compétiteurs : pêche, nautisme, tourisme, agriculture, urbanisme, industrialisation, ports de commerce, exploitation de sédiments marins, aménagement du littoral

La nature de l'impact selon qu'il s'agit d'un problème de pollution (chimique, thermique ou mécanique), de salubrité (bactérienne) ou de compétition pour l'espace

3. PERSPECTIVES DE VALORISATION

a) Pêche

Facteurs limitants actuels de l'activité des pêcheries (ressource, demande, coût de production)

Interventions possibles soit par innovation technologique (capture ou produit), soit par une meilleure organisation (gestion de la ressource ou des marchés)

Le but final recherché étant un bénéfice net socio-économique, le produit intermédiaire correspond à une augmentation de la production en tonnage ou en valeur, à une stabilisation des apports, à une diminution des coûts de production

Les contraintes

b) Cultures marines

Facteurs limitants actuels ou développement : ressource, conflits de nature diverse (cf liaisons externes), qualité du milieu

Types de mesures envisagées : protection, amélioration des sites, protection, amélioration de l'espèce, (ré)aménagement, cultures, techniques nouvelles, commercialisation, transformation

Impacts se traduisant par un gain de production ou une diminution des coûts

Contraintes engendrées de nature interne, externe, biologique, socio-économique, technologique

Annexe 2

La première phase de l'exercice de réflexion a permis de dresser le bilan de nos connaissances sur les pêches et cultures marines, ainsi qu'en matière de recherche halieutique et de dégager les domaines où une analyse approfondie s'avèrait nécessaire. Ceci doit faire l'objet de la seconde étape qui, sous forme de groupes de réflexion thématiques, doit être engagée dans les semaines à venir.

Ces groupes ont pour mandat de définir priorités, objectifs et approches qui permettront d'adapter la recherche halieutique aux changements intervenus. Les infléchissements proposés doivent se placer dans un cadre à moyen ou à long terme pour lesquels les contraintes actuelles en personnel et en matériel ne constituent pas des facteurs limitants

1. Informatique
2. Influence de l'environnement sur les pêches et les cultures marines
3. Evaluation des stocks
4. Modèle de production conchylicole
5. Technologie de la production
6. Aménagement des pêches et cultures marines dans la zone littorale
7. Economie des pêches et cultures marines
8. Ethno-sociologie de la pêche
9. Formation et information

Annexe 3

BILAN ET PERSPECTIVES REGIONALES

A - MEDITERRANEE

Conformément au schéma retenu, trois sous-systèmes ont été identifiés en Méditerranée :

- . les grands pélagiques (thon),
- . le golfe du Lion,
- . l'est de la Méditerranée et la Corse.

I. LE THON

Production de 2 à 3 000 tonnes. Cette espèce fait l'objet d'un suivi en routine bien rodé. Des axes de recherche possibles pourraient résider dans une amélioration de la détection des concentrations par intégration des informations recueillies par télédétection, repérage aérien et mesures hydrologiques à bord de navires.

II. GOLFE DU LION

Si l'analyse a été conduite pour chaque sous-système séparément, la synthèse par commodité les regroupe, les problèmes de fond étant communs.

II.1. La Pêche

- a) Production : golfe du Lion : 40 000 t
est Méditerranée et Corse : 2 à 3 000 t

- b) Effectif (navires + marins) :

	golfe du Lion	est Méditerranée	Total	Total personnel
25-39 m	12	0	12	144
18-24 m	125	3	128	640
12-18 m	171	36	207	621
< 12 m	1700	926	2626	5252

c) Caractéristiques

La première constatation concerne l'importance des "petits métiers" dont les chiffres précédents n'indiquent qu'un ordre de grandeur et dont captures et efforts développés sont pratiquement inconnus. Il s'agit là d'un problème général concernant les statistiques qui, dans ce cas, porte même sur le dénombrement des navires ayant une réelle activité de pêche. L'essentiel des données sur les captures provient des ports de Sète et de Port Vendres, mais échappent toutes celles concernant les passages hors criée (petits métiers compris), ainsi que les prises espagnoles. Par ailleurs, les données sur l'effort sont très fragmentaires.

Le caractère multispécifique de la ressource implique des observations biologiques très nombreuses, même si on se limite à quelques espèces parmi les plus importantes, et pose des problèmes de nature technologique, notamment sur la sélectivité interspécifique.

Dans le golfe du Lion, l'impact de l'utilisation des sennes de plage sur les juvéniles de plusieurs espèces doit être analysé.

L'est de la Méditerranée et la Corse sont caractérisés par l'étroitesse du plateau continental et l'existence d'une pêche de "petits métiers" saisonniers. A l'intérieur de ce sous-système, l'insularité de la Corse pose des problèmes particuliers : débouchés, valorisation de la ressource. D'autre part, à l'opposé de la côte d'Azur, hautement exploitée sous forme touristique, la Corse pourrait connaître un développement plus équilibré entre la pêche et le tourisme, qui pourrait s'appuyer sur les ressources vivantes de la mer.

II.2. Cultures marines

. Dans le golfe du Lion, l'étang de Thau fournit actuellement 90 % de la production, principalement en huîtres creuses, 19 500 tonnes, et moules, 6 900 tonnes.

La partie est produit 355 t de moules et 80 d'huîtres creuses.

. Les 60 000 ha de lagunes littorales du golfe du Lion (y compris la Camargue) et de Corse constituent des sites potentiels pour le développement de formes d'aquaculture extensive. Un aménagement pilote de l'étang de Salses Leucate entrera en fonction dès cette année.

. Pour ce qui concerne la zone littorale, un réel développement des productions est envisageable, mais il implique nécessairement la mise en oeuvre d'aménagements physiques : protection des fonds, installations conchyliques en pleine eau, récifs artificiels. Les potentialités de développement conchyliques en particulier paraissent considérables dans la bande littorale.

Il est essentiel à cet égard d'augmenter le potentiel d'étude en technologie, ainsi que l'assistance scientifique à de telles réalisations.

B - GOLFE DE GASCOGNE

I. PECHEI.1. Importance halieutique

Réestimée à partir des recherches de la Commission du Golfe de Gascogne, la production de ces navires s'élevait à 210 000 t en 1980, dont 98 000 pour les divisions VIII ab¹. A ces chiffres, on ajoutera environ 5 000 tonnes pour les algues et coquillages divers provenant à la fois de la petite pêche et de la pêche à pied. La valeur de cette production s'élève à 1 100 000 francs. Les différentes catégories de navires ne dépendent pas de la même manière des ressources du golfe proprement dit. On trouvera ci-après le poids et la valeur de leur production tirés des divisions VIII ab et le pourcentage que cela représente de leur activité totale

	production (t)	% du golfe lui-même	valeurs (M.F.)
Industriels	1 180	2,5	7,1
Semi-industriels	5 444	9,7	45,7
Artisans hauturiers	27 797	65,2	299,6
Artisans côtiers	30 226	100	317,4
Petite pêche	33 858	100	428,8

L'ensemble des activités artisanales est aujourd'hui responsable de plus de 95 % de la valeur des apports. En outre, il est apparu que la pêche estuarienne, avec ses deux composantes, fluviale et maritime, a représenté en 1979 plus de 200 millions de francs. Il est également de quelque intérêt de connaître la valeur de la production des principales espèces pour les divisions

1 - cf carte p. 39

VIII a et VIII b. Voici les chiffres de 1981 (révisés), les estimations les plus approximatives étant indiquées par le signe ≈ :

merlu	155 M.F.
langoustine	118
sole	83
civelle	≈ 76
bar	≈ 63
baudroie	61
tourteau	≈ 53
crevette rose	52
germon	44
sardine	19

I.2. Sous-ensemble

Dans les ports du golfe de Gascogne, sont basés 4 520 navires, dont 76 % mesurent moins de 12 mètres et seulement 3,7 % mesurent plus de 24 m. La quasi totalité des navires industriels ne pratique qu'une activité (le chalut) ; chez les artisans, le nombre des engins utilisés augmente en raison inverse de la taille des navires : 52 % des navires de petite pêche utilisent plusieurs engins contre respectivement 25 et 40 % chez les côtiers et les artisans de la pêche au large. Environ 70 % de ces derniers pratiquent peu ou prou le chalutage contre 23 % dans la petite pêche où les arts dormants dominent. Environ 11 000 hommes sont effectivement embarqués sur ces navires.

I.3. Perspectives et contraintes

Pour la plupart des poissons démersaux, ainsi que pour la langoustine, malgré la complexité de la situation, on peut dire que les taux d'exploitation sont actuellement excessifs et qu'un aménagement apporterait sans aucun doute des bénéfices très appréciables en production, en valeur comme en stabilité des apports, en rémunération individuelle et en robustesse économique des pêcheries. Cet aménagement doit être pensé non seulement en termes d'augmentation des mail- lages et de réduction de l'effort de pêche, mais aussi de modulation de l'activité des différents métiers qui se partagent l'exploitation.

Pour les mollusques (pectinidés, autres bivalves, seiche) des mesures de réduction de l'effort et de modification de la taille légale sont susceptibles pour le moins, de stabiliser les apports et de réduire les coûts de production.

Pour les stocks pélagiques, les problèmes sont tout à fait différents à l'exception du griset et du maquereau ; l'abondance de la ressource ne constitue pas le facteur limitant et les problèmes sont essentiellement économiques, voire commerciaux. Les solutions sont à rechercher dans la valorisation des produits (transformation) et la recherche de débouchés compatibles avec les coûts de production, voire, notamment pour le germon, dans une réduction de ces coûts par une amélioration des techniques de capture.

En ce qui concerne les estuaires, ils méritent une attention en rapport avec leur poids économique mais on peut se demander, dans le cas de la civelle, si le bénéfice immédiat à espérer n'est pas d'abord la conservation de cette ressource, dont l'avenir ne peut être garanti en l'absence de mesures de gestion appropriées.

II. CULTURES MARINES

II.1. Production

Les statistiques existantes ne sont pas fiables mais ce sont les seuls éléments dont on dispose pour approcher les quantités vendues et leur valeur. En résumé, de leur analyse, il ressort :

. le montant des ventes à la consommation ces trois dernières années a représenté entre 630 et 670 millions de francs, soit environ 70 % de la valeur de la production nationale ;

. l'essentiel de cette production est représentée par l'huître creuse : le golfe produit généralement 80 à 95 % de la production nationale, le centre le plus important étant celui de Marennes-Oléron qui fournit, à lui seul, 40 à 50 % de la production nationale. En 1981, on a :

- production nationale	: 82 630 t	886 200 F
- production golfe	: 63 000 t	502 900 F
- production Marennes	: 36 100 t	319 400 F

. la production d'huître plate, du fait des épizooties, s'effondre ; de 15 000 t en 1971, la production nationale est passée ces dernières années à 5 000 t et en 1981 à 2 500 t ;

. quant aux moules, jusqu'en 1979, le golfe produisait 40 à 50 % de la production nationale, le centre le plus important étant celui de La Rochelle avec 8 à 10 000 t par an. Ces trois dernières années, la production des gisements naturels, selon la provenance des moules, a fait diminuer (23 à 28 %) ou augmenter (57 %) ce pourcentage.

Outre la vente des produits finis, le rôle du golfe est essentiel pour la conchyliculture en ce que, excepté pour la moule de Méditerranée, la quasi totalité des huîtres, plates ou creuses, et des moules qui sont cultivées sur le littoral français sont issues du golfe. Toute la conchyliculture nationale est donc actuellement dépendante du golfe.

II.2. Exploitants

. Superficies occupées : ostréiculture, 13 000 ha dont 2 700 en eau profonde ; mytiliculture, 762 km de bouchot et 286 ha de parcs à plat.

. Les hommes : plus de 9 000 concessionnaires, dont 5 600 font de la conchyliculture leur activité unique.

La conchyliculture fait vivre en outre près de 3 000 emplois permanents (chiffre probablement sous-estimé) et utilise une main d'oeuvre saisonnière d'environ 5 000 personnes.

II.3. Perspectives et contraintes

Avant d'envisager un développement de la production conchylicole, il est nécessaire de se donner les moyens d'assurer son maintien. Or, la production actuelle est menacée par :

- . les épizooties,
- . les pollutions engendrées par les diverses activités humaines,
- . les conflits pour l'espace avec les autres activités sur le littoral.

En ce qui concerne les possibilités de développement, elles impliquent ce qui suit :

- . pouvoir gérer les bassins d'élevage actuels de façon à moderniser les pratiques d'élevage et augmenter la productivité des parcs ;
- . rechercher des souches plus résistantes et plus performantes ;
- . étendre les élevages existants, ce qui suppose la mise au point de techniques adaptées ;
- . mettre au point l'élevage de nouvelles espèces pour une diversification des productions et une plus grande capacité de résistance aux maladies.

C - MER CELTIQUE ET MER D'IRLANDE

Dans l'ensemble géographique ainsi considéré, la pêche est seule prise en compte, puisqu'en raison de l'absence d'une zone côtière française, les cultures marines y sont absentes.

I. IMPORTANCE HALIEUTIQUE DE LA ZONE ANALYSEE

Les résultats statistiques de 1980 permettent de situer l'importance de la part française dans l'exploitation de la zone Mer Celtique-Mer d'Irlande :

	capture internationale en tonnes	capture en France en t	en %
espèces démersales	181 000	101 000	56,1
espèces pélagiques	343 000	23 000	6,6
total	524 000	124 000	24,0

Si l'importance des espèces pélagiques a décliné depuis quelques années avec l'abandon progressif de la pêche au maquereau et le manque d'intérêt pour la sardine et le chinchard, on constate en revanche que, pour les espèces démersales, la production française est prédominante. A l'exception de celle originaire de Mer d'Irlande, elle se situe en effet entre 2/3 et 3/4 de la capture internationale déclarée (langoustine incluse, mais crabes et pectinidés exclus), comme le montre le tableau ci-dessous :

Division C.I.E.M.	Captures démersales internationales	Captures démersales françaises	%
VIIa	44 400	6 100	13
VIIe	37 400	28 000	74
VIII f	19 400	14 600	75
VIIg-k	79 600	52 700	66

L'exploitation est conduite principalement à partir des ports du sud Bretagne ; le quartier du Guilvinec, les ports de Concarneau et Lorient commercialisent à eux seuls 80 % des apports contre 11 % seulement pour les ports de l'ouest du Finistère.

Le choix des espèces examinées par le groupe a été guidé par leur importance dans les captures françaises, tant au point de vue pondéral qu'au regard de la valeur du produit débarqué. Deux espèces ont été rajoutées à cette liste en raison de leur intérêt potentiel : la sardine et surtout le chinchard. Le tableau ci-après présente le classement obtenu :

Espèce	Captures françaises	Montant ventes (x 10 ⁻⁶ FF)
maquereau	17 900	36
baudroie	13 000	116
merlan	10 600	36
raie	8 400	48
merlu	8 000	145
morue	7 800	43
aiguillat	5 950	21
lingue franche	5 700	22
lieu jaune	4 500	27
cardine	4 200	37
langoustine	3 700	73
sardine	3 300	8
chinchard	1 000	1
dorade rose	800	15

L'aire des stocks de certaines espèces s'étend au delà de la zone étudiée par le groupe : c'est le cas du maquereau, du chinchard, de la dorade rose, de l'aiguillat et vraisemblablement du merlu et du lieu jaune. Pour cette raison, le Mer Celtique ne saurait être gérée, dans tous les cas, indépendamment des régions avoisinantes et notamment du golfe de Gascogne et de la Manche.

De même, avec le régime juridique international actuel, la France ne peut prendre seule les mesures de gestion qui s'imposeraient sur des stocks de Mer Celtique qu'elle exploite cependant en quasi exclusivité (langoustine, baudroies, raies ...). Il lui est obligatoire de se plier aux mesures communautaires.

Enfin, il apparaît que pour certains stocks (morue, merlan, merlu), les recherches halieutiques et vraisemblablement économiques devront se dérouler en concertation avec nos partenaires communautaires.

II. SOUS ENSEMBLES

A l'exclusion des unités pratiquant la pêche pélagique au maquereau l'hiver, les moyens de production sont des navires de type semi-industriel (24 à 39 m) ou artisanal (16 à 22 m) armés à la part. Le chalutage est, de loin, l'activité prédominante puisqu'il concerne 115 langoustiniers et près de 220 navires recherchant les diverses espèces de poissons.

Le dynamisme est très différent selon les types de flottilles. Les navires artisanaux connaissent un taux de modernisation et de renouvellement très élevé. Les chalutiers de moyen tonnage en revanche sont dans une situation préoccupante : ils sont pour la plupart anciens (15 bateaux de moins de 5 ans seulement) et leur effectif tend à décroître.

L'examen de la répartition des espèces, de leurs lieux de capture et des flottilles et communautés de pêcheurs responsables de l'exploitation a amené à individualiser 12 sous-ensembles français d'importance très inégale :

I - pêcherie langoustinière

Ia - Mer d'Irlande

Ib - Smalls, sud Irlande

Ic - Labadie, Jones, Cackburn, ouest Irlande

II - pêcherie de poissons

IIa - Mer d'Irlande (gadidés, raies)

IIb - sud Irlande, cornouaille anglaise (gadidés, merlan, merlu ...)

IIc - Labadie, Jones, Shansrock ... (cardine, baudroie, raie)

IIId - accores des Soles (merlu, dorade rose, baudroie)

III- pêcherie palangrière

IIIa - Mer d'Irlande (raie, anguillat)

IIIb - sud Iles britanniques, ouest Bretagne (lingue, congre)

IV - pêche pélagique

IVb - sud Angleterre (maquereau)

IVc - Mer Celtique et ouest Bretagne (dorade rose)

Vc - pêche au filet maillant (lieu jaune, lingue, merlu)

Le tableau ci-après indique par port l'origine des flottilles artisanales et industrielles entrant dans les sous-ensembles et montre le degré de spécialisation de chacun d'eux.

PORTS	ARTISANS		INDUSTRIELS ET SEMI-INDUSTRIELS	
	Nombre navires	sous-ensemble	Nombre navires	sous-ensemble
Boulogne	-	-	2	IVb
Fécamp	-	-	2	IVb
Cherbourg	18	IIIb	3	IIIb
Camaret	3	Ib, IIb	-	-
Douarnenez	21	Ib, Ic, IIIa, IIIb	10	IIb, IIc, IID
Audierne	8	Ib, Ic	-	-
Quartier GV	110	Ib, Ic, IIb, IIc, Vc	9	IIb, IIc, IID
Concarneau	12	Ib, Ic, IIc	47	IIb, IIc, IID
Lorient	18	Ia, Ib, Ic, IIb, IVc	48	IIa, IIb, IID, IVc
Ile d'Yeu	3	Vc	-	-
Les Sables	13	Ia, Ib, Ic, IIa, IIb	-	-
La Rochelle	13	Ia, Ib, Ic	9	IIa, IIb, IID

a = Mer d'Irlande ; b = sud Irlande ; c = centre Mer Celtique

Au plan international, on a tenté également d'isoler les sous-ensembles étrangers susceptibles de concurrencer nos activités nationales. Les cas les plus fragrants concernent l'exploitation du merlu par les Espagnols sur le plateau Celtique ou aux accores, au chalut et à la palangre, ainsi que la pêche britannique de maquereau au chalut pélagique et à la senne.

III. PERSPECTIVES ET CONTRAINTES

La seule réglementation appliquée concerne le maillage et, en raison du contexte international, elle semble assez bien respectée. Elle intéresse la majorité des espèces exploitées dans cet ensemble et, combinée avec un système de limitation des captures -non encore appliqué- et de l'effort -à étudier et à mettre en oeuvre-, elle doit se traduire suivant les stocks par un maintien ou une restauration de la production, une amélioration plus nette de la productivité et une stabilité des apports. Toutefois, l'aménagement de certaines pêcheries dirigées sur des espèces comme la baudroie, la cardine, les raies devra tenir compte de leurs caractéristiques qui rendent sans objet par exemple une réglementation sur les mailles. L'aménagement, en ce qui les concerne, considèrera donc la réglementation de l'effort, des captures ainsi que la protection des juvéniles là où cela sera possible, capturés souvent en prise accessoire d'autres pêcheries. Il convient d'examiner dans quelle mesure il serait possible d'enrayer la baisse des captures déjà enregistrée (cardine), de restaurer les stocks (raies) et de baser l'exploitation sur les adultes plutôt que les juvéniles (baudroie).

L'analyse et l'emploi des notions d'effort pêche va jouer un rôle essentiel dans l'aménagement de cet ensemble comme dans celui du golfe de Gascogne, car il constitue le seul moyen de réguler réellement l'activité des flottes espagnoles dont les statistiques de capture sont sujettes à caution. Il fera intervenir une mesure de l'effort de pêche et un contrôle par observations aériennes.

L'aménagement des pélagiques pose comme ailleurs des problèmes particuliers qui supposent des analyses complètes des filières de production et des conditions de rentabilité. Certains pays (Esosse et Pays Bas) ont déjà su s'adapter et développer une activité sur l'ensemble de l'année (ils poseraient d'ailleurs des problèmes de concurrence).

A terme, si l'exploitation du stock de maquereau finit par être contrôlée efficacement au plan international, cette espèce représente une ressource potentielle pour les pêches françaises. Il faudrait que les mécanismes de formation des prix aient été étudiés, ainsi que les possibilités d'abaisser les coûts de production.

Le problème de l'exploitation du chinchard est, lui aussi, lié à des impératifs économiques, mais à l'inverse du maquereau ce stock ne paraît pas actuellement menacé et une ressource importante, non exploitée, est disponible.

La sardine est mentionnée comme espèce faisant partie du sous-ensemble parce qu'elle peut donner lieu, de façon saisonnière, à des captures non négligeables lors de la pêche du maquereau, mais sa mise en valeur est conditionnée par des difficultés de commercialisation et la concurrence des importations.

D - MANCHE OUEST

L'activité de chalutage hauturier exercée dans la partie nord de la Manche est prise en compte dans le groupe Mer d'Irlande. A l'inverse, le caseyage des grands crustacés dans les zones d'extension de la Manche ouest par les navires de Bretagne nord est ici pris en considération.

Dans ces limites, l'activité halieutique assure une production globale de 120 000 tonnes (20 % de la production métropolitaine) pour 670 millions de francs (16 %), ventilée comme suit :

. pêche (sans algues)	32 000 tonnes	260 millions de francs
. algues	40 000 tonnes	8 millions de francs
. conchyliculture	53 000 tonnes	400 millions de francs

En se limitant aux emplois directs, 4 000 personnes environ vivent de l'exploitation de ces ressources.

Les îles anglo-normandes sont une enclave dont on situe mal actuellement l'incidence sur le secteur.

I. PECHE (ALGUES EXCLUES)I.1. Importance halieutique

La production en tonnage débarqué et valeur est résumée dans le tableau ci-après. Il s'agit de données corrigées pour prendre en compte, le mieux possible, les mises à terre n'apparaissant pas dans les statistiques officielles.

Espèces	Tonnage (t)	Valeur 10 ⁶ (F)	% tonnages débarqués en France
Araignée	4 500	35	90
Tourteau	4 500	35	50
Coquille St Jacques	5 000	35	30
Praire	4 500	35	100
Huitre creuse	20 000	200	25
Huitre plate	3 000	42	80
Moule	30 000	150	50
Homard	300	15	60
Buccin	5 000	20	100
Seiche	1 600	10	35
Algues	40 000	8	100
Divers mollusques	1 000	0,1	
Baudroie	700	9	
Sole	300	10	
Bar	500	20	
Raie	600	6	
Lieu jaune	600	9	
Autres poissons	3 000	20	
<u>Total</u> : crustacés	9 300	90	
mollusques	17 100	100	
poissons	5 700	74	
conchyliculture	53 000	392	
algues	40 000	8	
	<u>125 000</u>	<u>665</u>	

En première vente des espèces de pêche, la coquilles Saint Jacques, la praire, l'araignée et le tourteau dominant dans la production à hauteur de 35 à 40 millions de francs chacune. Le buccin, le homard et le bar apparaissent pour 15 à 20 millions de francs, la sole, la baudroie, la seiche et le lieu jaune, chacun pour 10 millions de francs et les raies pour 6 millions de francs environ.

Globalement, les crustacés et les coquillages, qui représentent les 3/4 de la valeur des produits débarqués, sont d'une importance primordiale ; au plan national, la Manche ouest est la principale zone de production de ces groupes d'espèces.

Les ressources exploitées sont surtout côtières ; ceci explique que la quasi totalité des navires fasse moins de 16 mètres (artisans) et travaille sur la base de sorties journalières. La surcapacité de la flottille est également un fait marquant souligné par des problèmes de rentabilité et par le fléchissement de ressources comme la coquille Saint Jacques, le tourteau et, à un degré moindre, la praire.

Les principaux engins de pêche sont la drague (praire, coquille Saint Jacques), le casier (grands crustacés, buccins), le filet (araignée, poissons). Le chalutage côtier est surtout une activité complémentaire. Seule une dizaine d'unités le pratique toute l'année. Des chalutiers pélagiques d'origine étrangère au secteur travaillent saisonnièrement au niveau de la fosse centrale. La baisse du stock de dorade grise réduit actuellement leur taux de fréquentation.

I.2. Les sous-ensembles

On peut dégager huit sous-ensembles auxquels il convient d'y ajouter la conchyliculture.

	Métier principal	Métiers complémentaires
I - Iles anglo-normandes	crustacés	coquilles Saint Jacques
II - Bassin baie St Brieuc	coquille St Jacques	chalut, araignée, seiche
III - Bassin baie du Mont Saint Michel	praires	casier : homard, araignée chalut : seiche, poissons plats
IV - Côte ouest Cotentin	buccin	homard, seiche, araignée
V - Bassin Morlaix, Pointe de Bretagne	crustacés	coquille Saint Jacques, lignes et filets
VI - Crabiers du large	grands crustacés	
VII - Palangriers	espèce de corde	
VIII- Algues	diverses algues	ligne, agriculture, divers

De plus, il existe sur le littoral beaucoup de petits métiers pratiqués par des pêcheurs isolés, des pensionnés, etc. L'importance de la pêche plaisancière, probablement non négligeable, n'est pas évaluée.

Mis à part les sous-ensembles VI et VII (crabiers et palangiers), tous sont caractérisés par des activités très côtières et généralement saisonnières.

Les points de débarquement sont nombreux et de faible importance, les réseaux de mise en marché sont peu structurés. Seule la coquille Saint Jacques et la praire passent en criée dans les principaux centres de production.

Beaucoup de ressources du secteur sont immobiles (algues, bivalves) ou relativement peu mobiles (certains crustacés). Les zones d'activité de nombreux métiers sont bien délimitées. Ces faits, combinés avec une prise de conscience de la baisse de la rentabilité de la pêche et de l'appauvrissement des ressources, ont enclenché un processus de limitation d'accès à la ressource, par attribution de licences, ouvrant le droit à la pêche sur des gisements délimités. A cet égard, la Manche ouest constitue un secteur pilote.

I.3. Perspectives et contraintes

Les taux d'exploitation ont atteint, pour la coquille Saint Jacques et les grands crustacés, de tels niveaux que l'on se trouve dans un secteur où les perspectives d'amélioration sont particulièrement importantes et liées à une modulation de l'effort et à un aménagement des calendriers des pêches. Cette approche plus que tout autre aura une action bénéfique.

II. ALGUES

II.1. Production

C'est une activité spécifique du secteur Manche ouest, répartie en deux types d'exploitation :

- . les algues rouges, dont on extrait les carraghénanes, produit à haute valeur ajoutée (300 F/kg) ; la récolte française qui ne produit que 900 tonnes par rapport au 7 000 de besoins de l'industrie, crée une situation de dépendance vis à vis des pays exportateurs ;

. Les algues brunes, dont on extrait l'acide alginique à moindre valeur ajoutée (25 F/kg) ; l'industrie des alginates est strictement bâtie sur la récolte française de *Laminaria digitata* ; elle va s'élever en 1982 à 40 000 tonnes environ, atteignant de ce fait le tonnage maximum exploitable estimé à 45 000 t.

II.2. Exploitants

La flottille goémonière se compose actuellement de 74 unités. Les embarcations utilisées sont liées spécifiquement au type de pêche pratiqué. La longueur des bateaux est pour la grande majorité inférieure à 10 mètres.

La répartition en fonction des quartiers maritimes se fait comme suit (référence CIAM 1979) :

Concarneau	1
Le Guilvinec	1
Brest	48
Morlaix	15
Paimpol	7

L'ensemble des activités ayant trait à la récolte des algues, ainsi qu'à leur utilisation (industrie et sous-traitance) occupe environ 2 000 personnes.

La récolte des laminaires est le fait d'inscrits maritimes, alors que celle des algues rouges est pratiquée en début de saison par des inscrits maritimes, par la suite, viennent s'ajouter les "plaisanciers". Depuis 1975, l'industrie des algues est parmi les industries françaises celle qui a connu l'un des plus importants taux d'expansion enregistrés, de l'ordre de 10 à 12 %. En 1982, le taux d'expansion avoisine 30 % et sera certainement maintenu pour 1984.

II.3. Perspectives et contraintes

En ce qui concerne les algues rouges, il semble qu'une augmentation de la production soit possible ; elle nécessiterait :

. l'augmentation de la production nationale par la mise au point d'un outil de récolte ;

. la localisation sur le territoire national d'autres algues rouges (*Solieria* et *Furcellaria*) ;

. la production d'une partie de la matière première par culture en bassin (*Chondrus*) et/ou en milieu naturel (*Eucheuma*). Les corollaires sont l'automatisation de l'ensemencement et la connaissance des facteurs régissant le cycle de reproduction.

Dans le domaine des algues brunes, il convient de limiter les perturbations que l'on prévoit à partir de 1983 ou 1984 au niveau des peuplements si l'exploitation garde les mêmes caractéristiques. L'effort doit porter sur :

. la gestion du stock et la répartition rationnelle de la flottille nécessitant encore une cartographie détaillée des gisements naturels : île de Sein, archipel des Glénans, secteur Guissény-Le Conquet ;

. l'identification d'autres espèces contenant de l'acide alginique (*Sargassum*, *Ascophyllum*, *Fucus* ...) ;

. la mise au point de cultures de laminaires pour augmenter le potentiel existant et diminuer le prix de revient.

C'est dans le secteur des algues à vocation alimentaire (*Undaria*, *Porphyra*, *Laminaria*) qu'un développement important pourrait être espéré. En effet, ce sont des algues abondamment cultivées en Extrême-Orient (500 000 t/an) et un marché potentiel existe en Europe (immigrants sud-est asiatique). Il convient donc de :

. mettre au point et d'adapter des systèmes de culture ;

. mettre en valeur des espèces non encore utilisées (*Alaria*, *L. saccharina*, *Rhodomenia*, *Ulva* ...).

III. CULTURES MARINES

Les cultures marines, à travers la conchyliculture traditionnelle, ont déjà un poids élevé. Cette position pourrait se renforcer, principalement grâce à la colonisation de la frange plus profonde par les cultures nouvelles de mollusques, mais aussi par l'utilisation de sites favorables à la salmoniculture marine. Le problème de l'approvisionnement autonome en juvéniles reste posé, car les productions restent tributaires d'autres secteurs.

III.1. Productions actuelles et perspectives

Il y figure un nombre élevé d'espèces côtières qui trouvent en Manche ouest un biotope favorable, dans un milieu encore modérément colonisé.

Huîtres

Deux épizooties successives ont éliminé l'huître plate dont la production en 1981 a été de 2 000 tonnes. L'huître creuse représente d'abord avec 20 000 tonnes une culture de substitution, sauf dans le Cotentin où, pour cette espèce, existent des possibilités de développement.

Il faut s'attendre à un retour vers l'huître plate si les obstacles pathologiques peuvent être surmontés. De plus, l'extension des zones de culture reste possible, mais on ignore totalement les capacités trophiques des différents bassins.

Moules

La production s'est élevée en 1981 à 30 000 tonnes environ. Les possibilités d'extension sur l'estran que l'on pourrait envisager sont contrecarrées par les oppositions au développement de zones de culture sur le littoral, et par la mise en marché de produits provenant de la pêche et de l'importation.

En revanche, des perspectives très intéressantes s'offrent dans le cadre de nouvelles formes de culture sous réserve de la mise au point ou de l'adaptation d'une technologie d'élevage appropriée aux zones profondes (cultures suspendues).

Coquilles Saint Jacques

Cette espèce est la première dont la production en aquaculture nouvelle puisse représenter une contribution significative tant sur le plan régional que national. On envisage actuellement une action intégrée pêche/aquaculture/aménagement des zones côtières dans laquelle les structures professionnelles de la pêche ont un rôle important à jouer.

Salmonidés

Les fermes marines de salmonidés existent et s'implantent dans tous les sites particulièrement abrités. Une seule technique a fait ses preuves, qui utilise imparfaitement les moyens mis en oeuvre (élevage hivernal de truites

arc-en-ciel). Un réel développement ne pourra intervenir que si l'on peut mettre au point d'autres filières de production, notamment le package marin (sea ranching) qui implique que soit résolue la difficile question de la régulation du droit d'accès à l'exploitation du surplus de production à attendre.

Autres espèces

Il reste prématuré de porter un jugement sur le potentiel du secteur vis à vis de l'aquaculture des autres espèces. On peut cependant affirmer que la contribution à la production de la Manche ouest devrait rester marginale dans les prochaines années ; la progression est estimée lente du fait du nombre d'inconnues à résoudre pour maîtriser les élevages marins. Toutefois, une filière pêche + aquaculture sur l'ormeau pourrait représenter une piste intéressante.

E - SUD MER DU NORD ET MANCHE ORIENTALE

I. PECHEI.1 Importance halieutique

La capture internationale dans l'ensemble sud Mer du Nord-Manche orientale s'est élevée à 150/160 000 tonnes de poisson ; la France y a contribué en 1980 pour 67 000 tonnes (26 000 t dans la division IVc et 40 000 t dans la division VIId, en déclaration officielle), ce qui représente respectivement en poids et en valeur 17 et 14 % environ de la pêche fraîche française.

Les tonnages débarqués en 1980, tels qu'ils apparaissent dans le tableau ci-dessous, sous-estiment la production française car l'activité des flotilles artisanales est loin d'être couverte de manière satisfaisante, notamment dans tous les points non contrôlés où débarquent environ 400 bateaux, ainsi qu'en raison de prises illicites de certaines espèces dont la capture est réglementée.

	Quantités (en tonne, arrondies)			Valeur (10 ⁶ F)
	IVc	VIId	IVc + VIId	
Merlan	12 000	7 000	19 000	68
Cabillaud	6 200	3 200	9 400	58
Tacaud	500	3 600	4 100	9
Maquereau	1 600	3 900	5 500	11
Hareng	1 300 (1)	3 400 (1)	39 500 (2)	12 (1)
Plie	900	2 900	3 800	12
Sprat	1 600	1 800	3 400	7
Limande	600	1 500	2 100	9
Roussette	20	1 620	1 640	6
Grondin	40	2 100	2 140	11
Chien Hâ	30	1 390	1 420	8
Sole	280	1 070	1 350	41
Chinchard	280	960	1 240	2
Aiguillat	260	890	1 150	4
Divers (25 espèces)	650	5 100	5 750	49
<u>Total poissons</u>	26 100	40 600	101 500 (2)	305
Moule		30 500	30 500	30
Coquille St-Jacques		9 400	9 400	76
Crevette grise	50	950	1 000	19

(1) officielles ; (2) estimées

La forte densité des espèces exploitées apparaît nettement surtout en Manche orientale (VIId), alors que le sud de la Mer du Nord (IVc) est caractérisé par une production massive de gadidés (merlan + cabillaud = 18 000 tonnes).

I.2. Sous-ensembles

La flotte française qui a réalisé ces mises à terre est constituée de :

- . 2 navires usines armés à la Grande Pêche,
- . 11 chalutiers de pêche industrielle,
- . 15 bateaux à merlan, chalutiers de type pêche semi-industrielle, qui travaille dans le sud de la Mer du Nord,
- . un peu plus de 980 bateaux de pêche artisanale (tous les artisans travaillent en Manche et seules la flottille étaploise vendant à Boulogne, la flottille dunkerquoise et une dizaine d'unités dieppoises vont en Mer du Nord).

L'examen des activités de ces flottilles, de leurs secteurs de pêche, de leurs traditions, a conduit à la définition de sept sous-ensembles :

- I - les cultures marines
- II - les flottilles d'estuaire : Aa, Canche - Authie - Somme, Seine
- III - les petits métiers : de Dunkerque à Antifer, de la baie de Seine
- IV - Les flottilles pratiquant le chalutage côtier : de Dunkerque à Antifer, de la baie de Seine
- V - les flottilles pratiquant le chalutage et le dragage au large : dans le sud de la Mer du Nord, en Manche orientale, flottilles étrangères et de ports non riverains
- VI - la flottille de pêche semi-industrielle (chalutiers de Boulogne et Grand Fort Philippe)
- VII - la flotte de pêche industrielle et les chalutiers usines.

L'activité des flottilles de crevettiers qui se déroule dans les estuaires et les zones sableuses du littoral français est valorisée par la commercialisation des captures accessoires de valeur (sole), mais est l'occasion d'une destruction massive de juvéniles de poissons plats.

Les embarcations de type doris (sous-ensemble III), au champ d'action limité, sensibles aux conditions météorologiques, compensent leurs handicaps par une grande flexibilité et une grande souplesse d'utilisation des engins.

Depuis quelques années, les bateaux qui pratiquent le chalutage et dragage au large (sous-ensemble IV) viennent perturber plus fréquemment les activités des côtiers en prélevant une fraction de la ressource avec des engins dont l'utilisation n'est pas toujours compatible avec celle des arts dormants ou trainants côtiers.

Les chalutiers de pêche semi-industrielle recherchent à longueur d'année le cabillaud et le merlan dans le centre et le sud de la Mer du Nord. Ce sont presque en totalité des unités âgées qui ne peuvent changer de métier et dont la justification du renouvellement nécessite une étude approfondie actuellement en cours. (on en traite plus en détail dans l'ensemble Mer du Nord - Ouest Ecosse - Ouest Irlande).

L'activité des navires usines et des chalutiers de pêche industrielle dans le secteur étudié se limite à la pêche saisonnière du hareng pour l'exercice de laquelle ils peuvent entrer en concurrence d'une part avec leurs homologues étrangers (sous-ensemble Vc) et avec les chalutiers boeufs qui prélèvent une part non négligeable du quota de hareng.

Il ressort que :

- . la ressource disponible est limitée ;
- . la pêche se pratique de façon opportuniste et il est difficile d'avoir, dans un même secteur et en même temps, le choix entre plusieurs espèces cibles dominantes ;
- . le nombre de bateaux en activité paraît trop important par rapport à la ressource exploitable prise dans son ensemble.

I.3. Perspectives et contraintes

La situation des principaux stocks démersaux et benthiques de cet ensemble et l'exploitation dont ils sont l'objet sont assez comparables à celles analysées dans l'ensemble golfe de Gascogne, exception faite de l'absence en sud

Mer du Nord/Manche orientale d'une espèce pivot, comme le merlu qui bénéficierait de manière spectaculaire de mesures d'aménagement portant sur les maillages et l'effort de pêche. Ce type d'aménagement devrait se traduire pour la majorité des pêcheries par une augmentation modérée des productions, un gain de qualité des produits et une réduction des coûts, assurant une nette amélioration de la rentabilité. Pour un certain nombre de pêcheries, notamment les pêcheries de coquilles Saint Jacques, on peut encore espérer une certaine stabilisation des apports¹.

La situation des pélagiques est, suivant les espèces, extrême car, ou bien les stocks sont en situation très précaire (hareng, maquereau, griset) et l'effort d'aménagement qui dépasse largement l'ensemble considéré peut s'avérer très contraignant, mais porteur d'améliorations importantes (déjà sensibles pour le hareng), ou bien les ressources sont sous-utilisées (chinchard, sardine) et l'accent pour leur mise en valeur doit être porté sur l'ouverture au marché de produits adaptés, tant dans leur présentation que par leur coût de production.

II. CULTURES MARINES

Dans ce domaine, la conchyliculture se développe lentement et les élevages de poissons (Gravelines, Antifer) en sont encore à un stade expérimental. La myxiculture se heurte à la concurrence des dragueurs de moules de l'est Cotentin, dont les prix de vente sont relativement faibles. Des problèmes analogues se posent pour les poissons dont l'élevage est envisagé (truite de mer, saumon, bar, "sole").

1 - Les fluctuations d'une année sur l'autre seraient à coup sûr tamponnées. Les risques de variation à plus long terme pourraient également être réduits, sans que ceci puisse être réellement quantifié.

F - MER DU NORD, OUEST ECOSSE, OUEST IRLANDE

Pour les mêmes raisons que dans l'ensemble Mer Celtique-Mer d'Irlande (absence de littoral national), seule la pêche est traitée ici.

I. IMPORTANCE HALIEUTIQUE

La production annuelle, toutes flottilles et espèces confondues, dans l'ensemble formé par l'ouest Irlande (VII b c), l'ouest Ecosse (VI a b) et surtout le centre et le nord de la Mer du Nord (IV a b) dépasse les trois millions de tonnes de poisson, ce qui représente plus de 30 % des captures réalisées dans toute la zone du C.I.E.M. Cet ensemble constitue l'un des plus productifs et des plus exploités sachant que les seuls secteurs IVa et IVb de la Mer du Nord fournissent près de 24 % des apports totaux, l'ouest Ecosse (VI a b) 4 % et l'ouest Irlande (VII b c) 2 %.

Les pays riverains en sont les principaux exploitants avec très nettement en tête, grâce à leurs pêches pour la consommation animale, le Danemark et la Norvège ; viennent ensuite l'Ecosse, l'Angleterre et la France. Notre pays se place, malgré son éloignement, au troisième rang des pays pratiquant presque exclusivement une pêche pour la consommation humaine. En moyenne, les apports français originaires de ces zones sont de l'ordre de 130 000 tonnes, soit plus de 30 % de notre production nationale, 17 % viennent de la Mer du Nord (IV a b), 13 % de l'ouest Ecosse et 1,5 % de l'ouest Irlande (VII b c).

Les gadidés (lieu noir, merlan, églefin, morue, lingue et merlu) interviennent pour plus de 80 %, les 20 000 tonnes restantes proviennent de la capture de pélagiques (hareng, maquereau) et d'autres démersaux.

La ventilation des apports français de gadidés en fonction des trois zones considérées s'opère de la façon suivante : 57 % en Mer du Nord (IV a b), 41 % en ouest Ecosse (VI a b) et 2 % en ouest Irlande (VII b c).

I.2. Les sous-ensembles

Deux sous-ensembles ont été individualisés.

. Le premier correspond à la flottille dite "industrielle" basée d'une part à Boulogne (30 navires), d'autre part dans les ports bretons de Concarneau et Lorient (24 navires) et accessoirement La Rochelle. En dépit de quelques particularités selon ces ports, il est homogène du point de vue des espèces cibles, de l'outil et des modes d'exploitation. Les flottilles sont en effet adaptées à des apports massifs d'espèces aptes à la transformation et, de ce fait, recherchent principalement les gadidés. L'éloignement de la ressource et les impératifs de la pêche fraîche ont imposé un type de navire (pêche arrière, 40-59 m, 1 500-2 000 cv) et un rythme de pêche (marée de 10-12 jours) particulier. Les temps de route sont relativement importants et cette activité ne peut se maintenir durablement que si les espèces cibles conservent une densité suffisante sur les lieux de pêche (les navires congélateurs de plus grande capacité et pouvant demeurer plus longtemps sur zone sont encore exceptionnels). De ce fait, la flexibilité de cette pêcherie est modérée.

Autre caractéristique surtout vraie à Boulogne, les armements font généralement partie d'ensembles intégrés verticalement, comprenant des activités de mareyage et de transformation. Le nombre d'emplois induits est important (7 000 à Boulogne, 1 800 à 2 000 à Lorient). Par ailleurs, la nature et le volume des apports imposent des débarquements dans les quelques ports équipés pour les absorber ; l'essentiel de la production passe par les criées.

. Le second sous-ensemble est constitué par la flottille dite "semi-industrielle" (12 navires dans le nord, 33 dans les ports bretons). Dans la région nord sa situation est plutôt inquiétante du fait de la vétusté de l'outil, des faibles niveaux de qualification et de rémunération des équipages et surtout de la concurrence exercée à la fois par la flotte industrielle plus puissante et par une flottille artisanale très dynamique. Elle est, de plus, exclusivement tributaire des stocks de morue et de merlan du sud de la Mer du Nord, à la limite de la région considérée ici. La flottille bretonne dispose en revanche de navires plus performants et d'une plus grande diversité d'espèces et de lieux de pêche.

Accessoirement, des navires de 18-24 mètres, originaires de Bretagne et de Vendée, accèdent à la partie sud-ouest de la zone pour la pêche de la langoustine.

On retiendra donc que la pêche industrielle est le principal intervenant dans la zone et qu'elle y réalise la grande majorité de sa production. Outre les contraintes externes liées à l'abondance ou à l'accès de la ressource, cette activité doit affronter des problèmes d'instabilité des marchés.

I.3. Perspectives de valorisation et contraintes

L'aménagement des ressources exploitées dans cet ensemble est par essence international - communautaire. La France doit s'y associer pour ménager ses intérêts, d'autant plus qu'elle a, dans l'exploitation de certaines espèces (exemple lieu noir en VIa), une position prépondérante.

Le système actuel, basé essentiellement sur une politique de limitation des apports, n'a certainement pas porté les fruits escomptés en raison, avant toute chose, de l'absence de mise en oeuvre réelle faute de consensus (sauf cas du hareng où il n'y a pas eu, alors, de contrôle strict du respect des décisions). En ce qui concerne le maillage, c'est certainement dans cet ensemble que celui employé dans les pêcheries orientées vers la consommation humaine est le mieux respecté, mais toute évolution se heurte au problème des pêcheries pour la farine et à l'existence de pêcheries mixtes.

La mise en oeuvre d'une politique commune des pêches qui combinerait réglementation de l'effort des captures et des maillages serait de nature à apporter une amélioration décisive de la situation des principaux stocks de gadidés, cible des flottes exerçant leur activité dans cet ensemble et se traduisant principalement par une augmentation de la production ainsi qu'une stabilité des apports.

L'aménagement des stocks pélagiques est -et sera- abordé quant à lui à travers une politique de régulation des efforts et de protection des juvéniles par une réglementation *spatio temporelle* adaptée. Malgré les faiblesses observées dans le respect des mesures réglementaires, une amélioration certaine a déjà été observée (dans le sud de la Mer du Nord) et a autorisé la reprise de l'exploitation

et l'on peut raisonnablement envisager une reprise progressive de l'exploitation harengière en Mer du Nord si les efforts déjà consentis ne sont pas ruinés par des pêcheries orientées essentiellement sur les juvéniles. La restauration du stock de maquereau du nord semble, quant à elle, encore très incertaine et aucun signe encourageant n'a pour l'instant été observé.

G - GRANDE PÊCHE ¹

La grande pêche ne peut pas se rapporter à une unité géographique déterminée et a été considérée comme un ensemble particulier composé de chalutiers de fort tonnage ayant la possibilité de stabiliser et conserver leurs captures après transformation.

Cette pêcherie était traditionnellement orientée vers la pêche de la morue dans le nord ouest Atlantique (Terre Neuve) mais a subi ces vingt dernières années des mutations importantes et son avenir à court terme est incertain.

I. IMPORTANCE HALIEUTIQUEProduction

En 1981, la production se décompose approximativement comme suit :

- a) dans le nord ouest Atlantique :
 - 22 000 tonnes de morue,
 - 535 tonnes de crevette boréale,
 - 144 tonnes d'encornet ;
- b) dans le nord est Atlantique :
 - 1 000 tonnes de morue,
 - 205 tonnes de lieu noir,
 - 4 000 à 5 000 tonnes de merlan bleu ;
- c) en Manche orientale :
 - 2 000 tonnes de hareng ;
- d) aux Kerguelen :
 - 2 000 tonnes de *Nothoténia rossi*,

1 - chapitre devant être complété par une analyse sur les pêcheries de langoustes et de thon tropical .

A cela s'ajoute quelques centaines de tonnes de sébaste, églefin, raies, plie et flétan, que nous considérerons comme captures accessoires.

Actuellement, la grande pêche est composée de 9 chalutiers rampe arrière congélateurs de 70 à 90 mètres de long et 3 000 à 4 000 chevaux, pouvant porter 700 à 1 000 tonnes de produit en cale réfrigérée à - 27°. L'équipage est généralement de 55 hommes qui se recrutent dans la région de Fécamp ou de Saint Malo.

Les armements sont au nombre de 4 et basés à Fécamp, Le Havre, Saint Malo et Bordeaux (n'est pas pris en considération un navire basé à la Réunion qui exploite un stock de langouste à Saint Paul et Amsterdam).

II. EFFORT DE REDEPLOIEMENT

En 1974, lorsque se sont manifestés les premiers signes de déclin des stocks dans le nord ouest et le nord est Atlantique, il existait 8 armements de grande pêche pour un total de 23 navires, dont 6 classiques sauteurs et 17 pêche arrière congélateurs, ce qui représentait au moins 1 300 emplois de navigant.

Depuis cette date, de nombreux navires ont été désarmés et la moitié des armements a disparu. Ceux qui subsistent de nos jours ont dû faire des efforts de redéploiement pour se maintenir en activité. Parmi ces opérations, nous citerons : la pêche du hareng dans le nord ouest Atlantique, puis en Mer du Nord, la pêche de la crevette sur les côtes ouest et est du Groënland, la pêche du merlu en Namibie, la pêche de l'encornet dans le nord ouest Atlantique, la pêche en Guinée Bissau, la pêche aux Kerguelen aux limites du continent antarctique, la pêche du merlan bleu et la pêche du chinchard à l'entrée de la Manche.

Toutes ces tentatives ont été entreprises par 2 armements qui regroupent à eux seuls 7 navires. Bon nombre d'entre elles n'auraient pu être tentées sans une aide substantielle des pouvoirs publics.

Certaines d'entre elles se sont révélées rentables (exemple de la crevette du Groënland), d'autre non (exemple du merlu de Namibie).

En ce qui concerne les Kerguelen, si l'on excepte la première campagne de 1979, qui doit être considérée plutôt comme une "mission scientifique", on doit noter une campagne encourageante en 1981 et une mauvaise en 1982.

On constate d'une façon générale que les expériences réussies et qui se poursuivent réunissent les conditions suivantes :

- . la disponibilité de la ressource à long terme,
- . l'accès à cette ressource,
- . la définition de la technologie de la capture (engins et méthode de pêche) et de la technologie du produit (traitement, présentation, ...),
- . des bonnes conditions de commercialisation.

III. PERSPECTIVES ET CONTRAINTES

L'analyse conduite a mis en évidence :

- . qu'aucun des stocks exploités, en dehors de ceux de l'Antarctique, ne se trouve sous juridiction nationale ;
- . que l'exploitation repose, sauf rares exceptions (merlan bleu), sur des quotas qui limitent l'accès à la ressource ;
- . que les stocks placés sous juridiction C.E.E. ne présentent aucune garantie de continuité dans l'exploitation ou posent des problèmes d'aménagement.

En effet, les espèces-stocks exploitées dans l'Antarctique du nord ouest sont soumises aux échéances ou restrictions suivantes :

a) le futur de l'accès au golfe du Saint Laurent aux chalutiers de plus de 50 mètres est fort incertain : en 1982, le quota français représente 17 600 t, soit environ 80 % de la part du quota français de morue attribué à la grande pêche pour l'ensemble de la zone ;

b) dans l'hypothèse d'un développement de la pêche à Saint Pierre et Miquelon (chalutiers de moins de 50 mètres), le quota de morue attribué à la grande pêche sur le banc Saint Pierre est susceptible d'être remis en cause, soit 2 700 tonnes ou 12 % du total capturable par la grande pêche dans l'Atlantique du nord ouest ;

c) le stock d'encornet exploité dans le sud de Terre-Neuve et sur les bancs de la Nouvelle-Ecosse, qui connaît une chute spectaculaire, ne permet plus les rendements nécessaires à des chalutiers congélateurs (arrêt de l'exploitation en 1980) ;

d) le quota français de crevette boréale du Groënland ouest (ou est) ne permet d'employer que deux navires en raison des limites de la ressource et il peut être remis en cause avec le départ du Groënland de la C.E.E.

Dans l'Atlantique nord est, le bilan des espèces exploitées fait apparaître :

- . que le quota de morue, lieu noir, églefin et sébaste attribué aux chalutiers de la C.E.E. par la Norvège risque d'évoluer à la baisse en raison d'une certaine instabilité de la ressource ;

- . que l'exploitation du merlan bleu en développement pour les chalutiers-congélateurs français (trois navires en 1982 et cinq campagnes) s'est faite sous licences en zone féringienne et norvégienne et risque d'être limitée s'il se vérifie que la ressource diminue ;

- . que l'intervention des chaluts-congélateurs sur le stock de hareng de la Manche orientale pourrait les mettre en compétition avec les flottes industrielles et artisanales de la zone dans la mesure où la restauration du stock ne se maintiendrait pas au rythme actuel ;

- . que la présence dans les eaux de la C.E.E. de stocks de gadidés (lieu noir) et églefin) actuellement exploités en pêche fraîche qui fournit un produit rencontrant parfois des problèmes de commercialisation en raison d'un ensemble de conditions liés au type d'exploitation : éloignement des lieux de pêche, encombrement du marché sur les lieux de débarquement, qualité du produit, conduit à poser le problème de l'utilisation de chalutiers-congélateurs de fort tonnage pour travailler ces stocks ;

- . que l'existence dans les ensembles Mer Celtique et Manche ouest d'une ressource sous-exploitée en chinchard permet d'envisager sa mise en valeur par des chalutiers de grande pêche, sous réserve que les problèmes techniques et commerciaux posés par l'exploitation de cette espèce à faible valeur marchande soient résolus.

Dans la zone de l'Antarctique sous juridiction nationale, il paraît évident que les limites du développement d'une exploitation aux Kerguelen par des chalutiers congélateurs de la grande pêche sont nettement définies par la disponibilité de la ressource et les possibilités de commercialisation des produits.

Dans l'attente de la constitution (en cours) des séries biostatistiques qui permettront de préciser les potentialités de capture des principaux stocks, le volume des prises, toutes espèces confondues, devrait rester en deçà d'environ 20 000 tonnes.

Le développement de l'effort de pêche par nos nationaux ne peut se concevoir qu'avec la réduction ou la disparition de l'activité de la flottille étrangère travaillant dans la zone. Ce constat pose la question de l'opportunité du renouvellement de l'accord signé entre les T.A.A.F. et l'U.R.S.S., accord valable du 01.10.82 au 30.09.84. De plus, il paraît nécessaire que pendant cette période, les modalités d'une bonne exploitation des ressources halieutiques des Kerguelen soient définies et fassent l'objet d'un engagement des parties en cause : professionnels, administration et recherche.

H - TRAITEMENT ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS MARINS

La technologie, sous tous ses aspects, conditionne la qualité et la présentation des produits, les mettant sous une forme convenant aux souhaits du consommateur. En outre, elle est susceptible d'améliorer le rapport qualité/prix des produits.

En ce qui concerne la connaissance des produits, des données de base telles que rendements en chair et composition fine, ne sont paradoxalement pas connues de façon systématique et exhaustive. Certains éléments sont disponibles pour les espèces les plus traditionnelles et les plus utilisées par les transformateurs. Il n'en est pas de même pour tout ce qui se rapporte aux espèces nouvelles ou importées. Les lacunes sont encore plus maquées pour les crustacés et les mollusques.

Parmi les propriétés des produits (mécanismes d'altération, aptitude aux divers traitements ...), la situation est assez semblable. Pour les matières premières non conventionnelles, il faut cependant noter un certain nombre d'études en France et à l'étranger. L'ISTPM pour sa part a entamé un programme sur la préservation des protéines de pulpe de poisson maigre congelée.

Sur le plan des technologies et de la fabrication, les principes de base sont bien connus (utilisation du froid ou des traitements par la chaleur). S'il y a frein à leur développement, ce peut être dû d'une part à l'insuffisance de formation ou de transfert des connaissances, d'autre part à un manque de connaissance dans l'adaptation de ces principes, soit à diverses espèces ou produits (stérilisation des coquilles Saint Jacques), soit en fonction de l'évolution des techniques ou situations (congélation partielle).

L'étude de la commercialisation des produits marins nécessite un renforcement des connaissances dans de nombreux domaines, ainsi que la réalisation d'analyses à partir des données existantes regroupées.

. Il est tout d'abord nécessaire de mieux appréhender l'offre, tant en quantité et valeur -par l'étude des bilans de production, d'importation et d'exportation-, qu'en qualité, c'est à dire en fonction de la présentation des produits (conserves, surgelés, salés, séchés, fumés). Il est primordial également d'apprécier l'importance des variations dans le temps, et notamment la saisonnalité de cette offre.

Il sera bon d'envisager alors les possibilités d'agir sur cette offre au travers d'actions de prévision à court terme, d'amélioration de la qualité des produits, de valorisation de ces produits par transformation, d'étalement de cette offre.

. En ce qui concerne la demande, on devra, tout comme pour l'offre, en avoir une excellente connaissance quantitative, qualitative et dans le temps, au niveau national (ménages, hôtellerie, collectivités) et international. La connaissance des habitudes alimentaires et de la possibilité de les orienter est également un facteur critique.

Ces différents facteurs laissent entrevoir des possibilités d'influer sur la demande : orientation par des opérations de promotion et de publicité, étude et application des substitutions possibles : entre espèces, entre types de présentation des produits, entre productions nationales et importées, entre produits de la mer et autres sources de protéines.

. Enfin, les conditions d'une bonne commercialisation des produits sont liées à une connaissance, puis une maîtrise des mécanismes de formation des prix. Ces mécanismes sont très imparfaitement connus et dépendent de facteurs eux-mêmes mal expliqués :

- . les sources d'approvisionnement en matières premières disparates ;
- . les entreprises de transformation et de commercialisation peuvent être de statut et de finalité divers (coopérative, petites entreprises privées, groupes industriels) ;

. les circuits de commercialisation du producteur ou de l'importateur jusqu'au distributeur et au consommateur sont multiples ;

. les relations qualité-prix deviennent très complexes, au delà du stade de la première vente.

